

LUMBIN, PATRIMOINE, SOUVENIRS...

(A suivre)



Mairie de Lumbin



Décembre 2018

Lumbin au Fil du
Patrimoine



Sommaire

LE VILLAGE	3
La rue principale.....	4
Le relais de poste	5
Le bassin-lavoir public	6
La poste et la postière	7
La mairie.....	8
Le pont à bascule public	9
L'église	10
Le banc de Pie VII	12
Les bassins, les sources	13
La taillanderie	14
Le bassin du Petit-Lumbin.....	15
La maison forte du Petit- Lumbin.....	16
Les moulins	17
La centrale électrique.....	18
LES TRANSPORTS	19
Le tramway	20
Le funiculaire.....	21
Le port de Lumbin	22
LE MILIEU NATUREL	23
Lumbin sous la mer et sous les glaciers.....	24
Quelques éléments de géologie	25
Les paquets glissés	27
Les crues de l'Isère et de l'assainissement des marais.....	28
Remembrement des terres agricoles	30
La plaine métamorphosée	32
Le coteau métamorphosé	33
La flore du coteau.....	34
Les cytises du coteau	35
L'AGRICULTURE D'AUTREFOIS	36
La sériciculture	37
Le chanvre	38
La vigne	39
Le sarto disparu	40
DES PERSONNAGES	41
Monsieur de Savoye et Isaac Blaise Grand-Dufay	42
Louise Drevet (1836-1898)	43
Joséphine Debellemanière (1864-1964)	44
Henri Fabre (1882-1984).....	45
Marguerite Cottave-Berbeyer (1904-1991)	46
DES DATES.....	47
Le 11 novembre 1943	48
L'arbre de la liberté en 1945.....	49
Le coulage des cloches de l'église en 2011.....	50
La falaise s'écroule en 1948 et 2002	51
La rentrée des classes en 1919.....	52
L'école Freinet à Lumbin en 1947	53
D'AUTRES SOUVENIRS	55
De la préhistoire à l'époque gallo-romaine.....	56
L'abri « vigneron »	57
Les "Aragnou de Lumbin" et autres noms d'oiseaux...	58
La stèle le long de la D1090	59
Les péripéties du bois de la Fessy.....	60
Lumbin vu en 1857.....	61
Lumbin vu en 1900.....	62
Drôles de petites têtes.....	63

LE VILLAGE

La rue principale



Aujourd'hui la rue principale de Lumbin présente de vrais trottoirs, des façades ravalées, un restaurant à la place de la grange, beaucoup plus de fleurs, des feux tricolores, un passage pour piétons, de la publicité, des marquages au sol...

Le relais de poste, (Voir page suivante) souligné en rouge, a été détruit dans les années 90

.



LUMBIN (Isère) — Entrée du village



Entrée sud du village, avec maintenant des trottoirs et de la « pub » !

Le relais de poste



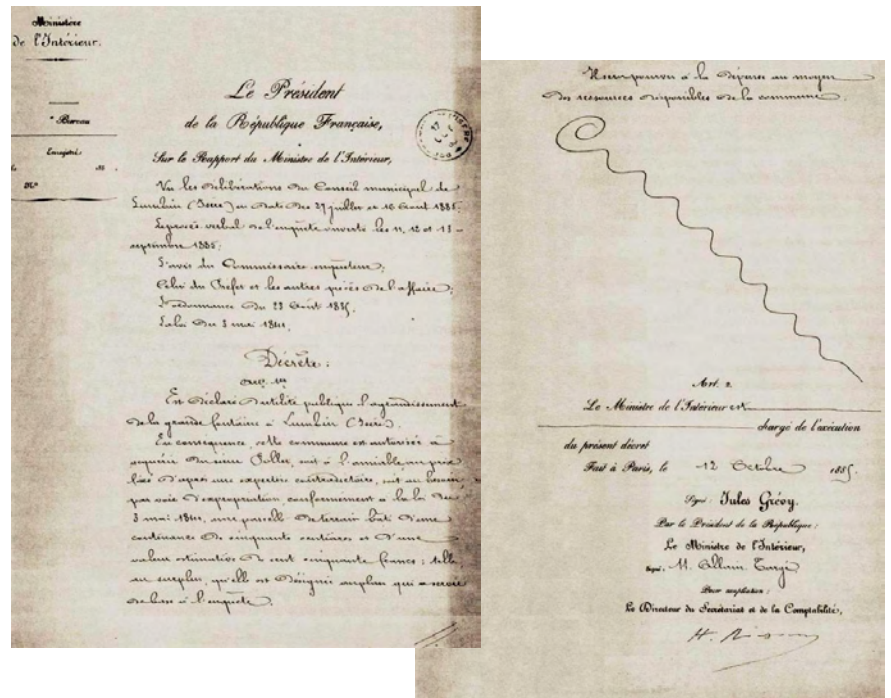
À partir de 1828, le service postal est obligé de desservir une fois par jour, toutes les communes de France.

Des relais de poste existaient tous les 20 km environ, d'où le relais de Lumbin entre Grenoble et Chapareillan. Les chevaux y étaient changés.

Dans la commune, l'ancienne maison Chalmette, maintenant détruite, faisait office de relais ainsi que d'hôtellerie. Sur la façade, on pouvait lire: « RESTAURANT - LOGE - PIED - CHEVAL ».

En face, à la place de l'école primaire actuelle et de la salle Icare, il y avait le bâtiment qui servait de grange et d'écurie pour les chevaux.

Le bassin-lavoir public



L'implantation du village s'est probablement faite autour de la source appelée « La Grande Fontaine ».

L'eau de La Grande Fontaine s'écoulait dans un fossé à travers la plaine : C'était « *la chantourne* ». Au cours des opérations de remembrement des terres agricoles, la chantourne a été transformée en un canal rectiligne.

En 1883, Melle Solary lègue à la commune la somme de 500 F « *pour établir un petit toit sur un des côtés de La Grande Fontaine destiné à abriter les femmes qui lavent la lessive* ».

Le Conseil municipal considère qu'un toit construit sur l'emplacement trop exigu de la fontaine ne remplirait pas le but que s'est proposé la donatrice. Afin d'employer utilement ce legs, il vote l'acquisition de l'emplacement de « *l'ancienne maison Follet, actuellement en ruine* » pour agrandir le bassin.

L'autorisation est accordée par Jules Grévy, Président de la République.

C'est en 1888 que les travaux seront achevés : un toit et un bassin en pierres de taille avec un plan incliné pour le lavage du linge.

Plus tard, de très vieilles pierres furent offertes par Wladimir Cristea pour embellir le bassin. Wladimir était un ancien légionnaire qui était venu s'installer à Lumby après la guerre d'Indochine

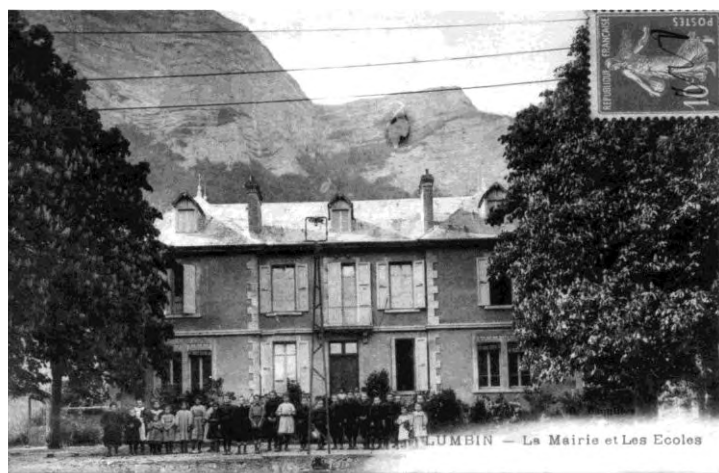
La poste et la postière



Mme Eugénie Revol, née Montel, devant chez elle. Elle avait la responsabilité du seul téléphone du village au début du siècle dernier.

Début août 1914, elle a reçu un message de la préfecture lui annonçant que la guerre venait d'être déclarée. Elle envoya sa fille, âgée de 10 ans, avertir la mairie en face. À l'époque la mairie et l'école étaient dans le même bâtiment. Sa petite fille, Liliane Sapin, habite toujours Lumbin et nous permet grâce à cette photo de nous souvenir de cet événement précieux pour l'histoire du village.

La mairie



Jusqu'en 1879, la commune avait fait le choix d'un local à titre locatif pour les réunions du conseil municipal. Ce local fera également fonction d'école de garçons. Il s'agit d'une grande salle appartenant à une bâtisse située au 151 de la rue de l'église.

Dès 1846, le préfet de l'Isère manifeste son désir de voir la commune équipée d'une « *maison d'école* » et l'invite « *à la création de cette indispensable institution* ».

Au cours de sa séance du 11 février 1877, le conseil municipal décide d'acquérir un terrain pour sa construction rappelant qu'à différentes époques le préfet avait pressé la commune de le faire « *sous peine d'interdiction des locaux scolaires actuels* ».

Le 3 février 1878 le conseil municipal « *fait choix de la vigne de M. Santon n° 322 SA du plan cadastral. Cet emplacement se trouvera au milieu du village, près de la fontaine publique et à égale distance des deux hameaux l'un au nord, l'autre au midi* ».

La construction du bâtiment est achevée en 1879.

La mairie abrita les écoles de filles et de garçons jusqu'à la construction des locaux actuels.

Le pont à bascule public



Jadis, dans quasiment chaque ville et village de France, il y avait un "poids public" appelé aussi "pont à bascule". Lumbin avait le sien. Il permettait de déterminer le poids des productions agricoles ou des animaux de ferme en vue de leur vente.

L'histoire des poids publics est liée à un impôt : l'octroi. Il consistait à taxer divers produits qui entraient dans les bourgs ou les agglomérations, en fonction de leurs poids. Il fallait donc peser vin, bière, charbon, chaux, bestiaux de boucherie, poissons, minerais, huile, bois...

Avec la suppression de l'octroi en 1943, les poids publics perdront petit à petit de leur importance. Ils seront encore utilisés par de nombreux corps de métiers: les vignerons pour peser leurs vendanges, les bûcherons pour peser leurs stères de bois, etc. D'autres ponts à bascule seront même construits près des marchés ou des champs de foire.

Un poids public dispose d'une plateforme de pesage. Dessous, dans une fosse, un système de leviers permet de peser le chargement. Le poids est directement affiché sur un cadran à l'extérieur de la construction. C'est un officier assermenté, le peseur, qui s'occupe de l'opération et délivre des bons de pesage.

Les droits pour les marchandises étaient fixés au poids. Pour les animaux vivants les droits étaient fixés à la tête de bétail. Lorsqu'il y avait plus de deux têtes par pesée, une réduction sur le droit pouvait être accordée...

Toutes ces installations deviendront obsolètes avec l'augmentation du tonnage transporté par les camions et l'installation de nouveaux engins de pesage dans les entreprises.

L'église



L'existence de la première église de la paroisse Sainte-Marie-Madeleine est mentionnée aux archives de Crolles au 15ème siècle.

L'église est fermée en 1838 en raison « *de l'état de vétusté qui menace tous les jours la vie des fidèles qui s'y rassemblent* ».

Dans sa séance du 23 septembre 1838, le conseil municipal décide la reconstruction de l'église, seul le clocher, surélevé, est maintenu à son emplacement.

La nouvelle église sera plus spacieuse et empiétera sur l'ancien cimetière. Elle sera livrée au culte en 1842. En 1843, 12 bornes en pierre de taille seront implantées « *pour clore d'une manière aussi convenable que nécessaire l'enceinte de l'ancien cimetière formant aujourd'hui placette au-devant de l'église* ».

La chaire sculptée sera réalisée et posée par « *le Sieur Charles menuisier à Domène* ».

L'église s'enrichira de vitraux exécutés à Grenoble par Etienne Buche en 1881 puis par Balmet Père & Fils entre 1930 et 1956.

Les vitraux de l'église

Le vitrail du chœur est d'Étienne Buche, maître-verrier à Grenoble. Il date de 1881 et représente « Marie-Madeleine chez le pharisien » (selon l'évangile de st Luc). Marie-Madeleine est la patronne de l'église. Les autres vitraux de l'église sont de Balmet Père & Fils, successeurs d'Etienne Buche. Ils ont été exécutés entre 1930 et 1956.



La sainte famille dans l'atelier de Joseph

La sainte Famille est le nom donné à la famille formée par Jésus de Nazareth et ses parents, Marie et Joseph. Modèle pour la famille chrétienne.



Le Curé d'Ars enseignant à des enfants

St Jean-Marie Baptiste Vianney, dit le Curé d'Ars, est né le 8 mai 1786 à Dardilly, près de Lyon. Il est mort le 4 août 1859. Il prêche la prière et l'amour du prochain.



Ste Marthe domptant la « Tarasque »

Ste Marthe est la sœur de Marie-Madeleine et de Lazare. Une légende la fait venir en Provence où elle dompte la « Tarasque », monstre terrorisant les populations.



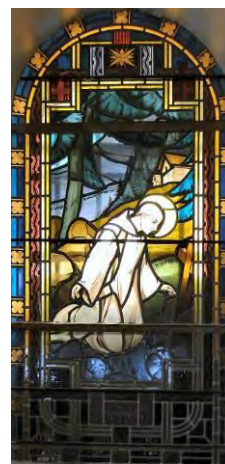
St Martin partageant son manteau

St Martin naît en Europe Centrale vers l'an 317. Il est soldat dans l'armée romaine puis il est sacré évêque de Tours le 4 Juillet 371. Il y est enterré.



St Hugues et St Bruno

St Hugues (1053 - 1132) est évêque de Grenoble de 1080 à 1132. Hugues contribua à l'installation de St Bruno et de ses six compagnons en Chartreuse.



St Bruno en prière en Chartreuse

St Bruno est né à Cologne vers 1030. Il est mort le 6 octobre 1101. Il dirige l'école cathédrale de Reims pendant 20 ans. Plus tard il fonde l'ordre des Chartreux.



«Ecce Homo»

Signifie « Voici l'homme ». Expression utilisée par Ponce Pilate présentant Jésus à la foule en demandant qui de Jésus ou de Barrabas il faut libérer. Celle-ci choisit Barrabas.



Notre Dame de La Salette devant Mélanie et Maximin

La Vierge Marie apparaît le 19 septembre 1846 à deux jeunes bergers de La Salette. Elle se plaint de l'impiété des chrétiens.



Marie-Madeleine chez Simon le Pharisien

Jésus est à table quand une femme de mauvaise vie se prosterne à ses pieds, au scandale de Simon, mais Jésus lui pardonne ses fautes.

Le banc de Pie VII



PIVS VII-GRATIANOPOLI-SAVONAM-
TRADVCTIVR-AN MDCCCIX*

Musée Chiaramonti - Cité du Vatican

Napoléon fait arrêter le pape Pie VII dans la nuit du 5 au 6 juillet 1809. Pie VII quitte Rome sous la conduite du Général Radet.

Le Pape traverse l'Italie, passe le col du Mont-Cenis et s'arrête à Lumbin le 20 juillet 1809 pour y passer la nuit chez M. Jean-Baptiste Savoie, conseiller de préfecture, dans sa maison située au bout de l'allée des Tilleuls.

Les Lumbinois, apprenant la présence du pape, se précipitent vers lui pour recevoir sa bénédiction.

Durant une promenade dans l'allée des Tilleuls, le Souverain Pontife se serait assis sous un tilleul, sur le banc de pierre qui de nos jours existe encore.

Le lendemain, le pape Pie VII quitte Lumbin pour séjourner à Grenoble (peinture ci-dessus) où il est accueilli par la population mais reste enfermé pendant dix jours dans l'ancienne préfecture, avant de poursuivre son voyage vers Nice où il arrive le 7 août 1809. Ensuite, Bonaparte le fait conduire à Savone

* Pie VII – A Grenoble, conduit à Savone – Année 1809

Les bassins, les sources

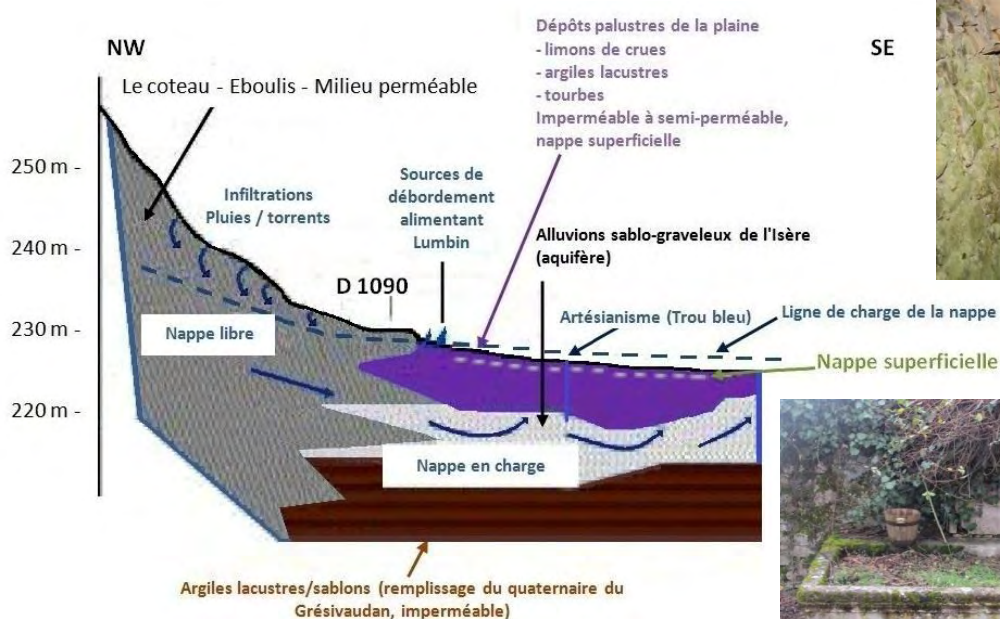
L'implantation du village de Lumbin est probablement due à la présence de nombreuses sources au niveau de la route départementale D 1090.

De part et d'autre de cette route, les maisons anciennes disposent de bassins et de puits alimentés par ces sources avec, au centre du village, la source principale alimentant le bassin de la grande fontaine.

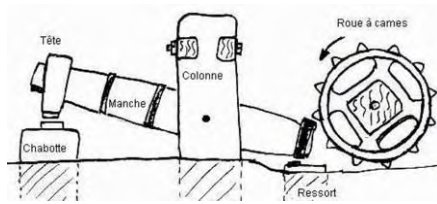
De nos jours, cette présence d'eau est un cauchemar pour les chantiers de construction de nouvelles habitations : dès que l'on creuse, il y a de l'eau!

Il s'agit de "sources de débordement" : l'eau qui s'infiltré et s'écoule dans les éboulis du coteau est bloquée par les sédiments imperméables laissés par les marécages dans la plaine. En quelque sorte, cette eau d'infiltration déborde à Lumbin (voir schéma).

En 2013, le conseil municipal d'enfants du village s'est lancé dans un inventaire de ces points d'eau. Les enfants ont pris des photos des aménagements encore souvent utilisés.



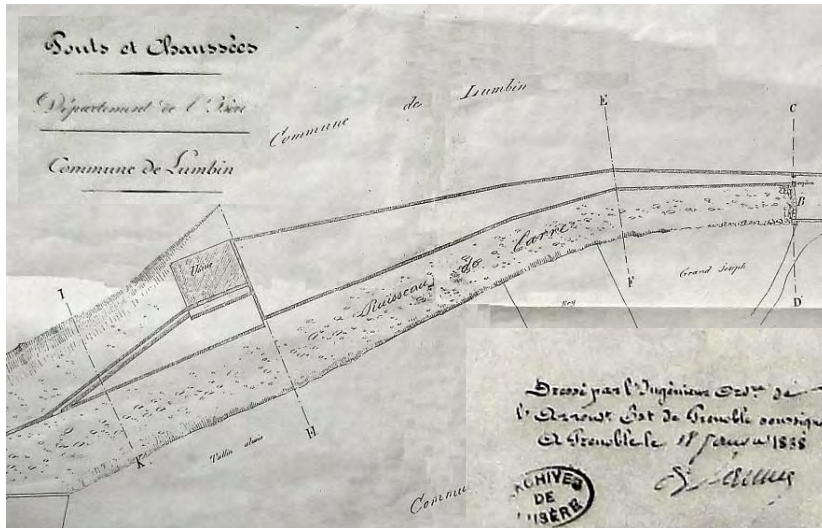
La taillanderie



Roue à cames et roue hydraulique d'un martinet



Entrée de la taillanderie



Un des plans de l'ingénieur des Ponts et Chaussées (1838)

Logement de la
roue
hydraulique et
arrivée de l'eau
au dessus de la
roue



Le canal d'amenée



L'ancienne taillanderie de Lumby est située en bordure de la route départementale, près du pont sur le ruisseau du Carre. Sa construction est autorisée par ordonnance royale en date du 21 septembre 1838, au bénéfice du Sieur Jacques Paturel, entrepreneur à La Terrasse.

Un seuil en pierre de taille occupe toute la largeur du ruisseau à environ 110 m à l'amont de l'« usine ». Une prise d'eau contrôle un canal de dérivation qui alimente un réservoir de stockage situé à son extrémité. De là, l'eau tombe par un coursier sur deux roues à godets de 3,60 mètres de diamètre et 1 mètre de largeur.

Les intérêts des routiers à chanvre situés en aval de la taillanderie seront préservés : à l'époque du rouissage, sur simple réquisition, le taillandier doit fermer la vanne de la prise d'eau, de manière à maintenir un écoulement continu dans le ruisseau.

La taillanderie cesse de fonctionner autour de 1930. Par la suite, l'atelier sera équipé de machines à bois fonctionnant à l'électricité.

Le bassin du Petit-Lumbin



Au Petit-Lumbin, au début du XIXe siècle, seules trois maisons possédaient l'eau courante provenant d'une source commune.

La majorité des habitants s'approvisionnaient au ruisseau du Carre, le Bruyant, pour leurs besoins et ceux de leurs animaux.

En 1920, Joséphine et Louise Ramboud « *cèdent à la commune de Lumbin le droit de prélever dans le triomphe* de leur bassin situé dans leur cour, le quart de toutes les eaux qui leur appartiennent* ». Le conseil municipal accepte avec enthousiasme cette commodité.

Quelques années plus tard, la municipalité aménage un bassin public alimenté par le ruisseau. Le hameau compte à ce moment-là sept ménages totalisant vingt-six personnes.

Le bassin est encore visible à la hauteur du n° 424 du chemin du Petit- Lumbin, ainsi que son dauphin d'origine.

* (Le massif de pierre ou de béton posé contre un bassin pour y installer l'arrivée d'eau et le jet)

La maison forte du Petit- Lumbin



Le hameau du Petit- Lumbin est mentionné dès le XIV^e siècle et possédait au XV^e siècle une maison-forte, aujourd'hui déclassée en gentilhommière, appartenant alors au noble A. de Berlion (C'est la famille Berlioz qu'il faudrait lire, semble-t-il).

La famille Berlion était une famille noble du Valentinois.

Il reste à prouver que cette gentilhommière est la même que celle qu'on aperçoit encore au milieu du hameau. Elle a cependant subi des remaniements au cours des âges. Un incendie récent l'a sévèrement endommagée, et depuis, elle a été réhabilitée pour donner un ensemble d'appartements.

Les moulins

Le village de Lumbin était doté de trois moulins : deux au Petit-Lumbin sur le ruisseau du Carre, le troisième était situé sur le ruisseau de Montfort.

Ces moulins étaient équipés pour moudre les céréales, produire de l'huile de noix pour l'alimentation, de l'huile de chanvre pour l'éclairage. Le plus récent avait un battoir à chanvre.



Le plus ancien (carte postale ci-contre) était situé à l'extrémité du chemin du Petit-Lumbin. Il a cessé ses activités vers 1915. Il est aujourd'hui transformé en maison d'habitation.

Le plus récent fut implanté en aval, en dessous du hameau. En 1937, la commune de St-Hilaire-du-Touvet,

qui manque d'eau pour les besoins de ses sanatoriums, achète l'eau du ruisseau et la capte. Le meunier et sa famille durent l'abandonner pour s'installer à Tencin. Le moulin avait vécu. Il a été transformé, lui aussi, en maison d'habitation.

Celui de Montfort est en ruine dans les fourrés du coteau. Une meule est encore visible sous les décombres (2015). Ce moulin est identifiable sur la photographie, avec Lumbin dans le lointain. Le cliché doit dater d'avant 1900, car le funiculaire n'existe pas encore.



La centrale électrique



A gauche de la cascade, la conduite forcée sur sa tour

Le milieu du 19^{ème} siècle voit naître dans notre région les aménagements de chutes d'eau pour la production d'énergie mécanique : Domène (1857), Uriage (1863), Brignoud (1868), Lancey (1869), et, d'énergie électrique : Vizille (1883).

Le 20 février 1893, M. Baffert de la Terrasse fait une demande pour l'installation d'une usine hydroélectrique sur la cascade du Carre, en rive droite du ruisseau, sur le territoire de la commune de Lumbin. L'aménagement prévoit une prise d'eau au sommet de la cascade, une conduite forcée supportée par une tour métallique de 50 mètres de hauteur et, au pied de la cascade, une turbine abritée dans une cabane en maçonnerie et en bois.

Le préfet diligente deux enquêtes pour soumettre le projet aux habitants des communes concernées. Elles débouchent le 7 octobre 1894 sur un arrêté d'autorisation qui stipule: *« Est soumis aux conditions du présent règlement, la force motrice que le Sieur Baffert (Elie) est autorisé à emprunter au ruisseau du Carre pour la mise en jeu d'une usine d'éclairage électrique dans les communes de Lumbin et de La Terrasse. »*

Autre époque, mais, comme aujourd'hui, les aspects environnementaux ne sont pas oubliés ! Il est précisé que *« Les eaux rendues à la rivière devront être dans un état de nature à ne pas apporter à la température ou à la pureté des eaux, un trouble préjudiciable à la salubrité publique, à la santé des animaux qui s'abreuvent dans la rivière, ou à la conservation du poisson. »*

Pour la mise en œuvre du projet, le Préfet précise que *« M. l'Ingénieur en chef des ponts et chaussées et M. le Maire de Lumbin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation leur sera adressée. »*

Une concession d'éclairage est signée le 20 décembre 1894. Quelques articles de ce document méritent d'être cités :

Article 4 - Pour faciliter l'éclairage de plusieurs locaux qui n'ont pas besoin d'être simultanément éclairés, chaque abonné pourra doubler la totalité de ses lampes sous réserve expresse qu'un interrupteur spécial éteindra chaque lampe en allumant son doublement.

Article 8 - L'éclairage sera fourni à l'heure du coucher du soleil. Il sera supprimé à l'heure du lever du soleil.

Rapidement, les conditions d'éclairage sont devenues précaires. Il fallut l'intervention du Préfet pour remédier l'état défectueux des lignes électriques dont les poteaux étaient renversés par le vent. Il mit en demeure le concessionnaire de faire les réparations sous peine d'amende ou d'annulation de la concession. C'est vers 1906 que, les installations étant devenues vétustes, un nouvel aménagement est réalisé en rive gauche du ruisseau, sur le territoire de la commune de la Terrasse. (Informations collectées par R. Dubois, La Terrasse)



En 1894, la cabane abritant la turbine

LES TRANSPORTS

Le tramway



La première demande de concession pour un Tramway est formulée en 1892. Le Conseil Municipal « *vote des remerciements et des félicitations aux promoteurs de cette idée féconde qui contribuera certainement à la prospérité de la commune de Lumbin* ».

Les travaux pour un tramway électrique commencent en 1898. Un premier tronçon est ouvert entre Grenoble et Crolles en 1899. En 1900, la ligne est prolongée jusqu'à Chapareillan.

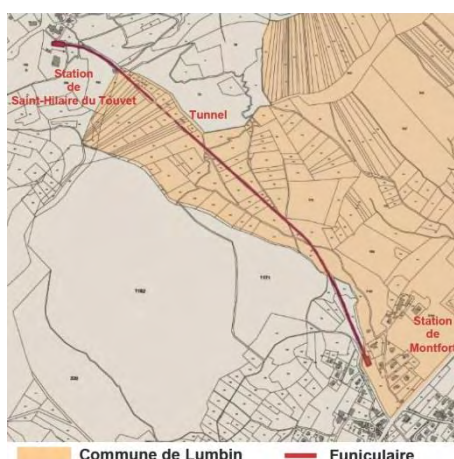
La station de Lumbin étant située à l'extrémité Nord du village, une halte supplémentaire est accordée au milieu du village, près de la mairie, ainsi qu'une autre au lieu-dit Pouliot pour les habitants du Petit- Lumbin et du Carre.

Le tramway permet aux Lumbinois d'écouler leurs marchandises sur les marchés de Grenoble et d'y faire leurs courses. Il transportera le vin, le lait, les caisses de gants (la ganterie était florissante à cette époque). Et en fin de mois, les agriculteurs se rendaient à Grenoble pour chercher « *l'argent du lait* » et ramenaient leurs provisions de la ville.

Le tronçon Le Touvet-Chapareillan fermera en 1933, celui de Crolles-Le Touvet en 1937. La fermeture définitive de la ligne aura lieu en 1947.

'après l'ouvrage de Pierre Ferrier : « Lumbin d'hier et d'aujourd'hui »

Le funiculaire



Le funiculaire de Lumbin » ?

Non ! C'est le « funiculaire de Saint-Hilaire-du- Touvet », car il appartient à la commune de Saint-Hilaire- du- Touvet.

Cependant des précisions s'imposent : la station de départ et 66% du tracé de la voie sont sur Lumbin. La station d'arrivée et 15% de la voie sont sur Saint-Hilaire et 18% de la voie sont sur Crolles.

Mais au temps des intercommunalités, tout ceci a peu d'importance !

Pendant très longtemps, le sentier muletier du « *Pal du Fer* » permet de relier directement Saint-Hilaire à la vallée du Grésivaudan. En 1917, l'Association Métallurgique et Minière (A.M.M.), chargée de lutter contre la tuberculose, décide de construire des sanatoriums à Saint-Hilaire. Le funiculaire est construit entre 1920 et 1923 pour que les matériaux nécessaires à ce chantier soient acheminés sur le plateau. Il est inauguré en 1924.

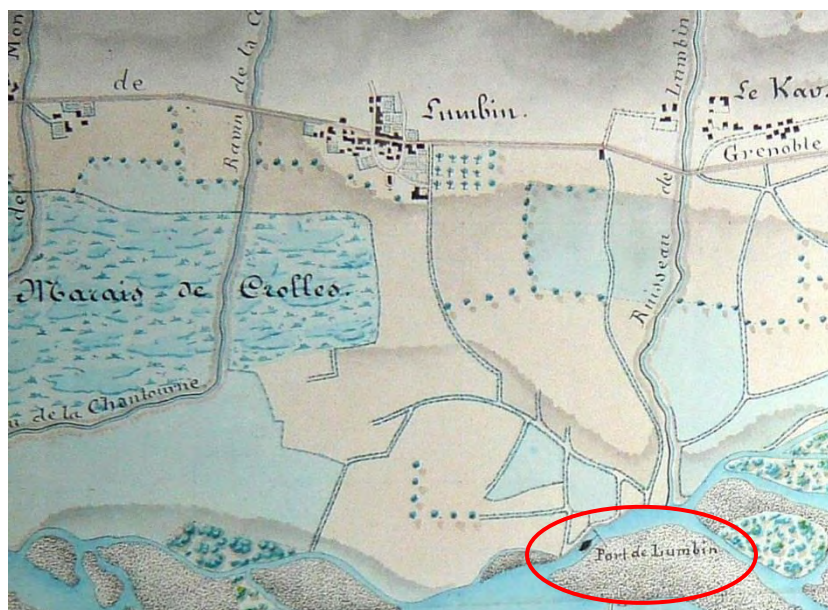
Un plan incliné à câble (visible sur la carte postale) permet de relier la ligne du tramway Grenoble-Chapareillan à la station de départ du funiculaire. Le fret est transbordé vers le funiculaire par un quai de déchargement équipé d'un portique, encore visible actuellement.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, les sanatoriums achètent une ferme à Lumbin pour produire les légumes nécessaires aux établissements. Les agriculteurs de Lumbin livrent aussi leurs propres productions. Les légumes sont acheminés sur le plateau grâce au funiculaire.

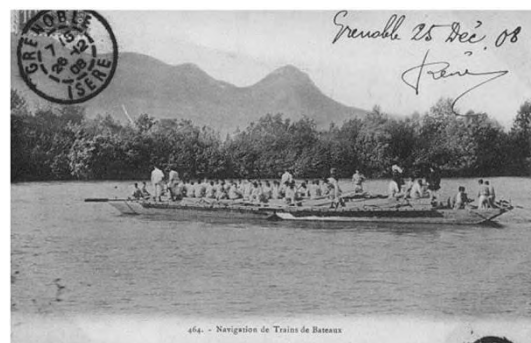
La paix revenue, le funiculaire tombe en désuétude. En 1973 il est vendu pour 1 franc symbolique à la commune de Saint-Hilaire du Touvet. Depuis, il a trouvé une nouvelle vocation dans le tourisme et le transport des parapentistes.



Le port de Lumbin



Lumbin en 1787, localisation du port



Train de bateaux 1908



**Une embarcation et une ferme
au bord de l'Isère.**

Qui se souvient que l'Isère a été une rivière navigable ?

Les Allobroges et les Romains l'utilisent déjà pour le transport de marchandises lourdes, en particulier des blocs de pierre de carrières.

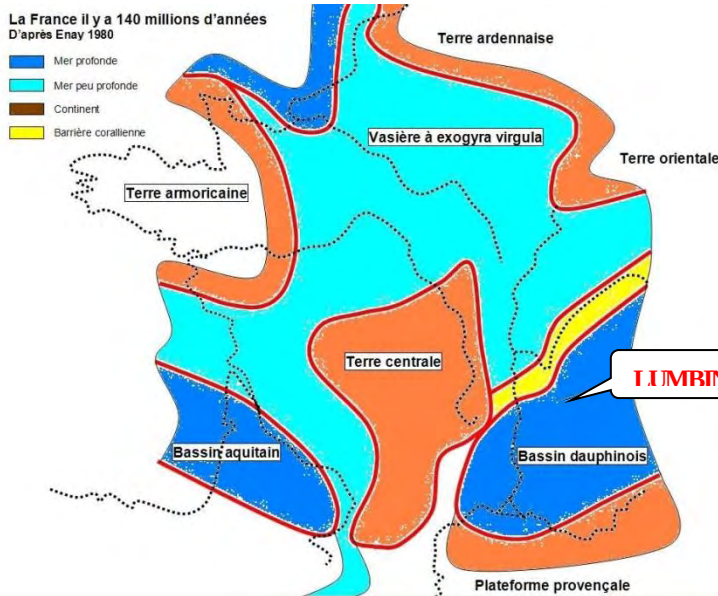
Au 18^{ème} siècle des bateaux d'environ vingt mètres de long transportent de 40 à 60 tonnes de marchandises. À la descente, le fret est constitué par la fonte de la région d'Allevard, le cuivre de la vallée des Huiles, les ardoises de Tarentaise, le cuir, le fromage, le vin de Savoie.

Pour rejoindre la vallée du Rhône à partir de Grenoble, 13 heures suffisent ! Lors de la « remonte », moins rapide et plus difficile, c'est le transport du sel de Méditerranée, du vin et du blé de Provence et du Languedoc.

En 1841 on comptabilise 321 bateaux sur l'Isère, dix ans plus tard il n'en reste que 50. Dès 1868, l'usage de la voie d'eau se fait essentiellement pour les bois flottés. Durant la première moitié du 20^{ème} siècle, des bateaux naviguent encore sur certaines portions de l'Isère, mais le 27 juillet 1957 l'Isère est définitivement radiée de la liste des rivières navigables de France.

LE MILIEU NATUREL

Lumbin sous la mer et sous les glaciers



Il y a 140 à 100 millions d'années :

Des sédiments marins se sont déposés en bancs successifs lorsque la région (la Bassin Dauphinois) a été envahie par la mer, à plusieurs reprises.

Il y a 25 millions d'années :

La poussée des Alpes a provoqué des bouleversements du terrain, des déformations, entraînant falaises, plis, failles, à la faveur

desquelles se sont créées des ravines accentuant encore l'érosion.

Les premiers contreforts du Massif de la Chartreuse constitués de marnes et de schistes argilo-calcaires témoignent de ces bouleversements. Ces bancs recèlent parfois des fossiles : ammonites, bélemnites...

Il y a 120 000 ans, puis 40 000 ans :

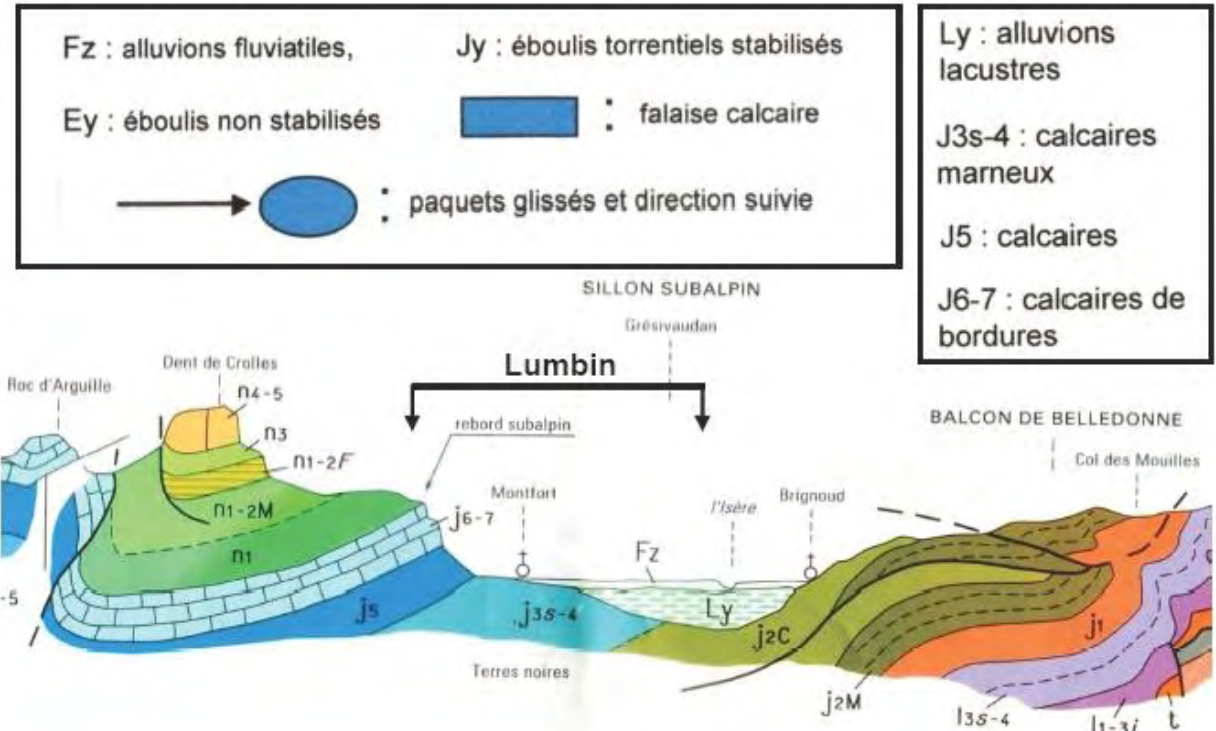
Les glaciers, à deux reprises, ont occupé la vallée du Grésivaudan. La glace pouvait alors y atteindre plus de mille mètres d'épaisseur.



Un ancien lac s'est formé entre ces deux périodes glaciaires, ainsi la large plaine alluviale où se trouve Lumbin est constituée d'alluvions profondes. L'épaisseur totale de ces alluvions est de l'ordre de 400 à 500 mètres.

D'après Désiré Corneloup

Quelques éléments de géologie



La plaine alluviale du Grésivaudan où se trouve Lumbin est constituée d'alluvions qui sont les restes d'un ancien lac qui s'est formé entre deux périodes glaciaires (il y a 120.000 ans, puis 40.000 ans). L'épaisseur de ces alluvions est de l'ordre de 400 à 500 mètres.

Latéralement ces alluvions se mêlent aux éboulis provenant de la falaise. Ils ont pour origine l'érosion et surtout le rabotage par les glaciers qui ont occupé la vallée. La glace pouvait alors y atteindre plus de 1.000 mètres d'épaisseur.

Au pied du massif de la Chartreuse, la partie « pentue » de Lumbin est formée d'éboulis et de blocs rocheux dont certains peuvent atteindre des dimensions métriques (telle la « pierre à bateau »). La chute de ces blocs est due à

l'érosion, au ravinement, aux brusques variations de température (dégel entre autres).

Plus anciennement, sous l'effet du rabotage glaciaire, des pans entiers de roche ont pu se détacher de la falaise et glisser jusqu'aux abords du village : ce sont les « paquets glissés », de dimensions décamétriques, recouverts de végétation, on peut toutefois en observer le front. L'un d'eux est visible chemin des Grandes Vignes, derrière le lotissement du Mollard.

Les premiers contreforts du massif de la Chartreuse sont constitués de marnes et de schistes argilo-calcaires. Ce sont des sédiments marins qui se sont déposés en bancs successifs lorsque la région (le Bassin Dauphinois), à plusieurs reprises, a été envahie par la mer (il y a entre 150 et 100 millions d'années). Ces bancs recèlent parfois des fossiles qui en témoignent: ammonites, bélemnites...

La poussée des Alpes (commencée il y a environ 25 millions d'années) a ensuite provoqué des bouleversements du terrain, des déformations, des contraintes, entraînant falaises, plis, failles, à la faveur desquelles, au fil du temps, se sont créées des ravines accentuant encore l'érosion.

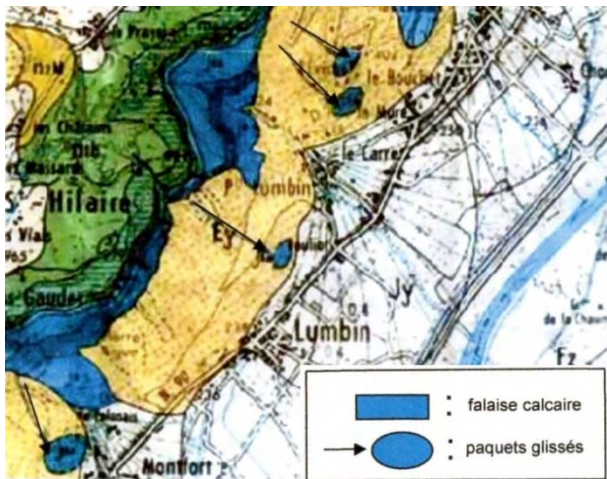
La falaise qui domine Lumbin de 350 à 400 mètres est formée à sa base de bancs (couches) calcaires décimétriques entre lesquels s'intercalent des marnes, une maigre végétation a pu s'y développer. Plus haut, aux abords de la corniche, ces bancs peuvent atteindre une épaisseur métrique, voire décamétrique, toujours séparés d'intervalles marneux, où s'accroche parfois une végétation suspendue.

Ainsi, l'implantation de Lumbin n'était pas évidente, entre une plaine marécageuse soumise aux inondations et une bordure pentue, sous une falaise instable et menaçante.

Une fois le cours de l'Isère jugulé, la plaine cultivée s'est avérée riche et favorable à diverses cultures. Le coteau sec et caillouteux, bien exposé, s'est révélé propice à la vigne qui, en son temps, donnait du vin réputé être l'un des meilleurs du Grésivaudan ! Longtemps cantonné à un espace restreint, à la limite des chutes de blocs rocheux et des terres inondables, l'habitat a pu récemment prendre le large grâce à l'assainissement de la plaine, à l'endiguement de l'Isère et à la construction d'un merlon pare-blocs.

La falaise hostile devait devenir le paradis des amateurs de vol libre et donner à Lumbin une renommée « mondiale ».

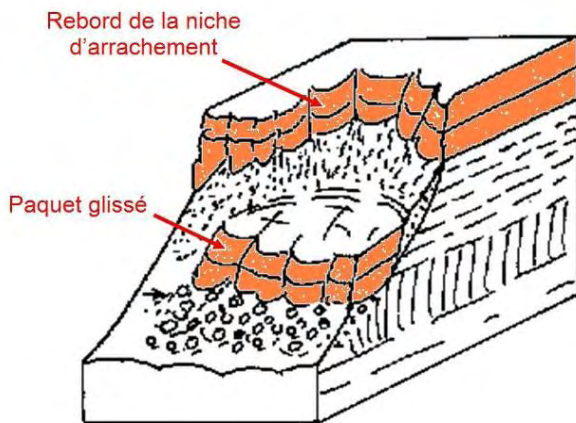
Les paquets glissés



Paquet glissé du chemin des grandes vignes

On désigne ainsi les paquets rocheux qui ont glissé en bloc, sans se disloquer, (ou en ne se disloquant que partiellement), sur le flanc d'une vallée.

La plus importante caractéristique géomorphologique est le fait qu'ils sont situés en contrebas d'un cirque de falaises.



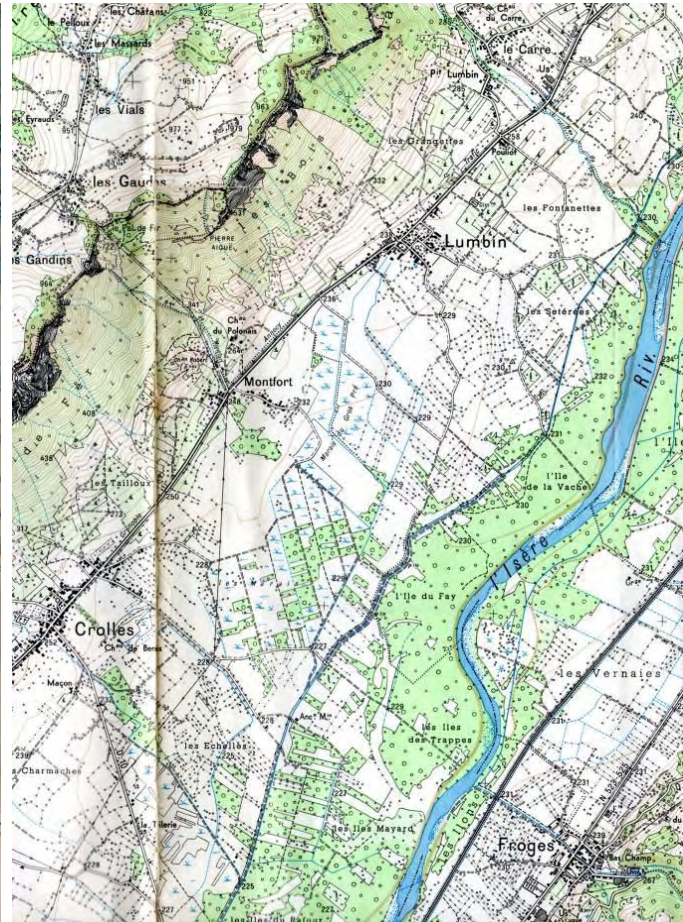
En terrains sédimentaires (comme la falaise de Chartreuse qui domine Lumbin), les paquets glissés correspondent souvent à des gâteaux de roches résistantes dont le soubassement a cédé sous leur poids à la suite de son sapement par une rivière ou par un glacier. On observe donc les mêmes couches à deux niveaux étagés sur la pente.

Dans les Alpes, beaucoup de tassements de paquets glissés ont été déclenchés à la suite de la fonte du glacier qui occupait la vallée. En effet, l'érosion due à ce glacier avait rendu plus abrupts les versants et la disparition du glacier a supprimé l'étaï que représentait la présence de la glace : beaucoup de versants se sont donc trouvés en état d'instabilité.

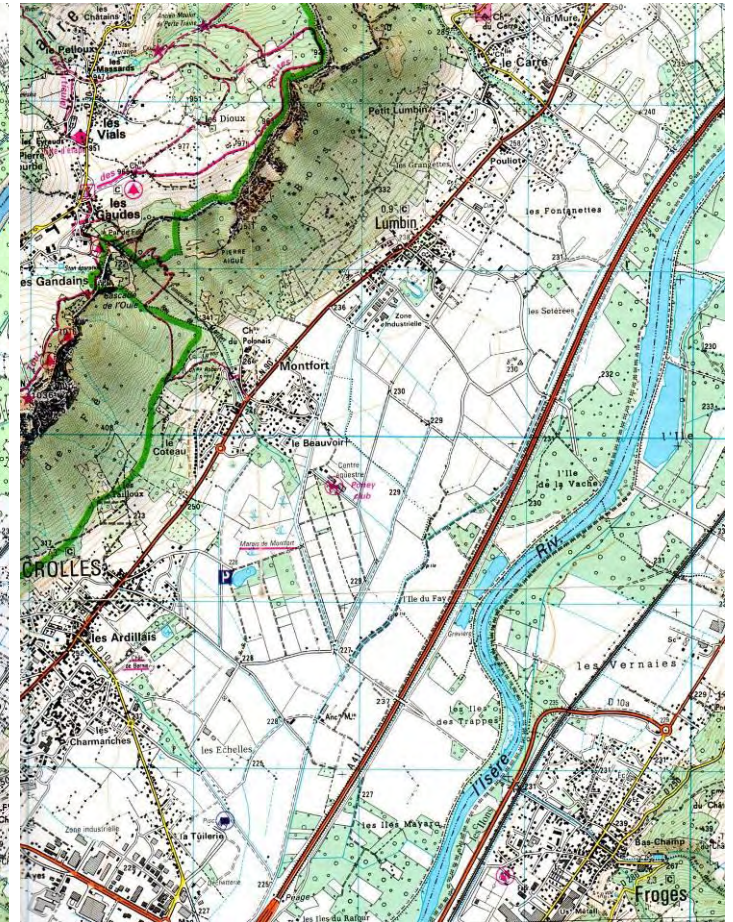
Les crues de l'Isère et de l'assainissement des marais



1787



1952



2000

Avant 1807 : de simples défenses

L'Isère amont est caractérisée par un cours sinueux, à l'occasion des crues elle disperse ses sédiments, elle crée des zones marécageuses. Les premiers endiguements sont mis en œuvre dès le 16^{me} siècle. Après les crues de 1733 et 1740 les premiers projets de l'administration voient le jour. Suite à la crue d'octobre 1778, la nécessité d'un projet d'ensemble est affirmée mais à cause de la Révolution de 1789 le projet est renvoyé à des jours plus calmes...

De 1807 à 1840 : les prémices

La loi de 1807 prévoit les modalités de financement et une maîtrise d'ouvrage syndicale sous contrôle de l'administration. Après la crue de 1816, les premiers grands endiguements sont érigés en 1818.

Situation des endiguements en 1845

Il s'agit d'une succession de digues, sans continuité. Ces endiguements sont construits et surveillés par trente syndicats !

La situation se dégrade du fait des endiguements savoyards qui accélèrent le transfert des sédiments de la Savoie vers la vallée du Grésivaudan. Crue après crue, le rehaussement du lit de l'Isère conduit à une situation de plus en plus critique. En 1847 l'administration définit des mesures à prendre. Elles comprennent des canaux longitudinaux pour assainir la plaine.

1850-1860 : le Projet Cunit et deux crues mémorables...

Le projet prévoit un endiguement strict ainsi que des canaux d'assainissement en arrière des digues. Ce projet fut finalement repoussé par les politiques devant la division syndicale et l'ingénieur Cunit fut muté...

Néanmoins, les syndicats entreprirent le creusement de canaux, mais les crues de 1856 et de 1859 mirent à bas les endiguements

De 1860 à 1900 : un système hétérogène

De nombreux canaux sont alors réalisés. Ainsi, la rive droite de l'Isère est entièrement assainie en 1892. Mais la situation continue à se dégrader à nouveau, l'exutoire des canaux se relève peu à peu au fil des crues, ce qui compromet l'assainissement des marécages.

A la fin du 19^{ème} siècle, la différence reste notable entre l'aménagement de Savoie - achevé, homogène et efficace - et celui du Grésivaudan : hétérogène, et d'efficacité variable selon l'époque et le lieu.

De 1925 à 1955 : un projet, un service, une association...

Devant l'urgence, un concours d'ingénierie est lancé en 1927. L'entreprise Schneider présente dès 1929 un avant-projet prévoyant l'exhaussement des digues et le dragage du lit, la construction de canaux d'assainissement, la création de champs d'inondation dans les plaines cultivées pour écrêter les grandes crues.

Ce projet dépasse la notion d'endiguement, on pense à organiser la submersion à moindre dommage. Ce projet aboutit à la loi de 1930 qui reconnaît la nécessité de l'aménagement de l'Isère sous une autorité unique. Faute de crédits, les travaux ne furent pas entrepris.

En septembre 1940 survient une crue catastrophique : toutes les digues en amont de Brignoud cèdent, et un lac de 14 km² couvre la plaine entre Tencin et Brignoud.

En 1947, un nouvel avant-projet est présenté, il reprend l'avant-projet de 1929. Les travaux furent commencés... puis arrêtés, faute de crédits !

Depuis 1955 : le temps des décisions et de l'action

En 1955, une nouvelle crue vient réveiller les esprits et depuis les travaux ont été entrepris pour endiguer l'Isère, le creusement de nouveaux canaux et le recalibrage des canaux existant. Ces travaux accompagnent les opérations de remembrement des terres agricoles (voir ci-après).

Remembrement des terres agricoles

Au milieu du XIX^e siècle, le morcellement de terres de la vallée du Grésivaudan était intense. A cette époque, 70 % des propriétés avaient moins de 1 ha de champs. Au morcellement de la propriété s'ajoutait une grande dispersion des parcelles. De la falaise jusqu'à l'Isère, on rencontre des terrains aux possibilités agricoles diverses et chaque agriculteur possédait des terres dans chaque terroir pour pouvoir se livrer à la polyculture.



Parcellaire de la vallée avant et après le remembrement (vue du Bec Margain)

Les cultures principales étaient la vigne sur les coteaux et le chanvre. Le chanvre était la culture commerciale par excellence. Si elle permettait aux cultivateurs de fabriquer eux-mêmes leur toile, elle était surtout la culture qui rapportait un peu d'argent. Les Iles de l'Isère avec leurs sols profonds, frais et fertiles étaient son domaine de prédilection. Cette culture voisinait avec les carrés de légumes. La culture des mûriers pour l'élevage des vers à soie connaissait aussi une grande ferveur.

Le sort de la plaine était lié au contrôle des eaux de l'Isère. Les riverains regroupés en syndicats ont réalisé des endiguements pour dompter la rivière et creusé des fossés d'assainissement pour gagner des territoires fertiles. A cette époque, la conquête agricole de la vallée du Grésivaudan a été presque totale. Elle était très peuplée et prospère.

Cependant, la deuxième moitié du XIX^e siècle vit le déclin presque simultané des trois cultures principales. Le chanvre fut le premier frappé par la concurrence du coton, puis ce fut la soie qui souffrit de la concurrence de l'Italie et de l'Extrême-Orient (ouverture du canal de Suez), et enfin la vigne qui fut ravagée par le phylloxéra.

Beaucoup de familles furent ruinées, et dès la fin du XIX^e siècle une forte émigration affecta le Grésivaudan. Le taux de la natalité baissa considérablement et les décès l'emportèrent sur les naissances.

À ce triste tableau, il faut ajouter les méfaits produits par l'exhaussement continu du lit de l'Isère. Dès le début du XX^e siècle, de nombreuses terres furent peu à peu abandonnées aux roseaux. La prairie prit alors la place du champ, qui à son tour se dégrada par l'invasion des herbes et plantes hygrophiles.

La situation se dégradait encore avec la Première Guerre mondiale : En raison de la raréfaction de la main-d'œuvre, l'entretien des fossés d'assainissement fut déficient, ce qui contribua à la dégradation des terres.

Il faudra attendre la fin de la Deuxième Guerre mondiale, et le deuxième plan de Modernisation et d'Équipement de 1951, pour que la remise en état du territoire cultivé de la vallée débute : l'assainissement des terres et le remembrement des parcelles est le triomphe des grandes cultures mécanisées actuelles.

État des lieux dans le Dauphiné Libéré du 12 mai 1959:

Citation : « Les marais de Lumbin-Froges, actuellement en voie d'assainissement, offrent un spectacle désolant sur les minutes cadastrales. Comme depuis plus de soixante ans personne ne s'en occupe, que personne n'en veut et que personne n'en vend, les marais se sont morcelés à un point tel qu'il existe, actuellement, des lanières de marais de plus de cent mètres de long sur... trois mètres de large !

Ces marais rendus à la culture (et la terre y sera très riche) comment va-t-on pouvoir cultiver ces bandes ridicules ? Alors qu'il aurait été si simple que les propriétaires s'entendissent pour prévoir une mise en valeur commune !

... Autre exemple : comment voulez-vous qu'un exploitant, ayant sa ferme sur les collines latérales puisse à la fois cultiver ses terres du marais et celles qu'il conserve par exemple, sur le plateau de St-Hilaire ? D'innombrables paysans perdent chaque jour jusqu'à six heures de trajet pour se rendre à leurs différentes parcelles, disséminées aux quatre coins de la vallée.

Le remembrement reste donc la nécessité la plus urgente entre toutes ». Fin de citation



Article dans le Dauphiné Libéré du 12 mai 1959

Sources : Jean Miège. A propos de l'aménagement de l'Isère en Grésivaudan. Revue de géographie alpine, 1951, et, Denise Bacconnet. L'industrialisation d'une grande vallée alpestre: Le Grésivaudan. Revue de Géographie Alpine, 1956.

La plaine métamorphosée



Depuis les années 50, que de changements dans le paysage ! Peu ou pas d'arbres dans la plaine, le parc de la Maison de l'Amitié est un bois clairsemé. Au-delà de l'église il n'y a que des champs de petite taille, le remembrement n'a pas encore eu lieu.



Le village est regroupé autour de l'église, l'extension du tissu urbain n'a pas encore commencé.

En face, au-dessus de La Pierre, les champs prédominent.

Lumbin est un petit village au pied d'un coteau dégarni ne portant que des arbres chétifs et des champs où jadis avait prospéré la vigne



Le coteau métamorphosé

Le coteau en 1911 et maintenant



La flore du coteau

La phalangère à fleurs de lis,
La céphalanthère à longues feuilles,
L'orchis bouc,
La guimauve hirsute,
L'orchis pourpre,
L'orchis homme-pendu,
L'ophrys abeille,
L'iris fétide,
La campanule carillon.

(Photos prises dans le coteau)



Qui est qui?

Après avoir identifié
une fleur, retrouver les
autres dans le sens des
aiguilles d'une montre.



Les cytises du coteau

Depuis l'arrêt de la culture de la vigne, de multiples essences sont réapparues dans le coteau. Un simple regard nous permet de voir les arbres les plus courants :

- Le chêne blanc au pied de la falaise, tout tortueux et très résistant, efficace pour retenir les nombreux blocs de pierre qui se détachent du rocher ;
- Les différents érables qui se colorent en rouge et en jaune à l'automne; les buis utilisés jadis pour la confection des boutons, encore aujourd'hui en marqueterie et en tournage.

Notre attention aujourd'hui, s'arrête sur une essence plus discrète, le **cytise**, appelé aussi **aubour** ou **faux ébénier**, son nom scientifique est *laburnum anagyroides* (inutile de le retenir !) de la famille des *Fabaceae*, comme le haricot et la luzerne.... Son cœur est presque aussi noir que l'ébène,

Il peut atteindre 10 mètres de hauteur, son écorce est brun- jaunâtre, ses feuilles en trois folioles ovales vert foncé, mais ce qui le caractérise, ce sont ses fleurs, au printemps, jaune citron qui se détachent de son feuillage vert foncé.

Ses fleurs en grappe sont semblables à celles de l'acacia, mais ne vous avisez pas d'en faire des beignets car elles sont fortement toxiques comme toutes les parties de la plante.

Son bois a de grande qualités, son cœur est très résistant et très souple, il a servi à fabriquer les jougs de bœuf, les dents de râteaux, des chevilles pour les charpentes. Les bergers l'utilisaient pour fabriquer les colliers qui soutiennent les sonnailles des ovins. Aujourd'hui encore, on l'utilise en lutherie pour confectionner les archets.

Qui veut prendre la suite pour nous faire découvrir d'autres essences précieuses de notre coteau?



Source: René Tamisier

L'AGRICULTURE D'AUTREFOIS

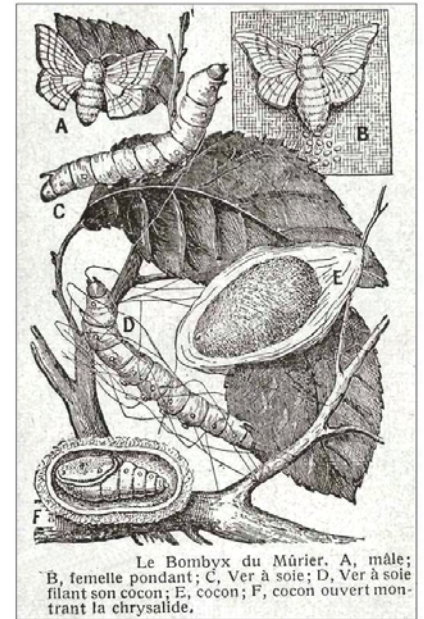
La sériciculture



Ver à soie à l'œuvre sur
une feuille de mûrier



Ancienne magnanerie rue Grand-Dufay



Au cours du 18^e siècle, la sériciculture est apparue dans plusieurs communes du Grésivaudan. En 1789, on rencontre cette pratique répandue dans la plupart des communes de la vallée, mais elle n'a qu'une faible place dans l'économie agricole et aucun bâtiment spécial ne lui est réservé. L'élevage du ver à soie se pratique dans des pièces qui sont rendues ensuite à leurs usages habituels.

À partir de 1830, la culture du mûrier et l'élevage du ver à soie commencent à se développer, les paysans entrevoyant là une pratique rémunératrice et n'exigeant pas de vastes champs. On plante beaucoup de mûriers entre 1835 et 1840.

À partir de 1837, on crée des magnaneries, c'est-à-dire des locaux spéciaux réservés dans la ferme à l'élevage du ver à soie. En 1846, on compte de nombreuses magnaneries dans le Grésivaudan.

Jusqu'en 1836, il n'y eut qu'une seule filature pour tout le Grésivaudan, celle des Ayes dans la commune de Crolles. En 1840, il en existe deux nouvelles : une au Touvet, l'autre à Domène sur la rive gauche. La présence de cette dernière s'explique assez bien par le manque de facilités de communications entre rive droite et rive gauche. Mais la filature des Ayes garde le premier rang grâce à sa situation centrale et à la proximité des centres producteurs.

Au milieu du 19^e siècle, la sériciculture est en pleine prospérité dans la vallée, comme ailleurs en France. Cette prospérité séricicole marque l'apogée de l'agriculture ancienne caractérisée par l'utilisation d'une main-d'œuvre importante.

À partir de cette époque, la production de la soie va entrer en décadence.

L'ouverture du canal de Suez en 1869 livre la production de soie française à la concurrence chinoise et japonaise, ce qui va accélérer le processus de décadence jusqu'à la disparition de cette activité dans les années 1930. Toutefois, un regain eut lieu pendant la deuxième guerre mondiale, les importations étant devenues limitées. À la fin des hostilités, la reprise des importations et l'apparition des fibres synthétiques eurent raison de la sériciculture de manière définitive.

Le chanvre



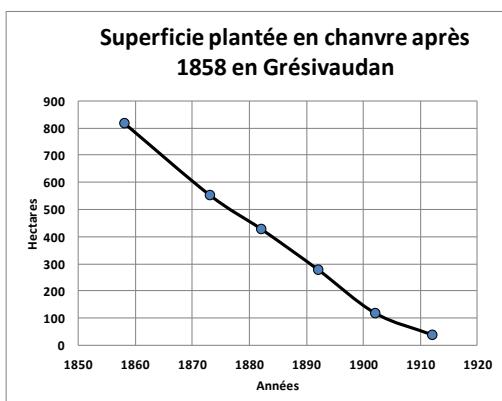
Les rouitoirs de Lumboin le long du ruisseau du Carre (rectangles bleus) - Cadastre de 1933

La culture du chanvre est apparue dès le 11^{ème} siècle à St-Ismier. Elle devait faire la richesse du Grésivaudan jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. La proximité des fabriques de toiles de Voiron a sans doute contribué à ce développement.

Le chanvre était cultivé partout en rive droite et en rive gauche de l'Isère. Il était roui* dans les rouitoirs, broyé dans des battoirs qu'actionnaient les ruisseaux, filé par les femmes, tissé à domicile ou apporté à Grenoble où vivaient de nombreux tisserands, particulièrement dans le faubourg Très-Cloître.

Dès 1840, la culture du chanvre tend à diminuer. Ce déclin se précipite à partir de 1850 par suite du manque de main-d'œuvre, de la concurrence des chanvres de Russie, de la vogue des toiles de coton, même dans les campagnes. De plus, le développement des industries sur la rive gauche offre au paysan, en général petit propriétaire, le moyen de travailler à l'usine tout en exploitant sa terre, et de gagner davantage qu'en se livrant à la culture exigeante du chanvre.

* Rouir = isoler les fibres textiles du chanvre en laissant tremper la matière végétale dans un rouitoir jusqu'à dissolution de la partie ligneuse

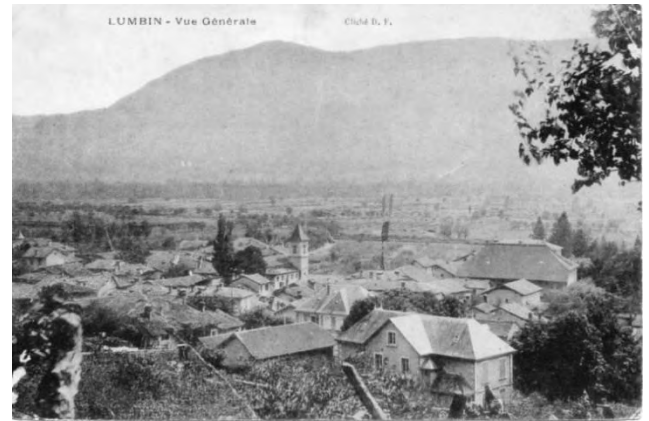


Une culture exigeante...

Le chanvre exige des terres riches, de l'humidité au temps des labours et pendant le premier mois de la croissance de la plante, une grande quantité d'engrais. La culture du chanvre comprend les opérations suivantes : On couvre la terre d'engrais en **novembre**, le premier labour se fait vers la fin de **février**. Au milieu de **mars**, on herse et on passe le rouleau, on fait un deuxième labour et fin **avril** un troisième. C'est après le dernier labour qu'on sème la graine. Le chanvre arrive à sa maturité pendant le mois d'**août**. Il est arraché, lié en bottes transportées dans les rouitoirs. Lorsqu'elles en sont retirées, on en fait des faisceaux étendus dans une prairie pour le séchage. Il faut ensuite extraire la filasse qui est vendue en paquets aux peigneurs ou aux marchands. La filasse s'emploie telle quelle pour la fabrication des cordes. Pour la fabrication des toiles, elle doit subir d'autres opérations : le battage, le peignage et la filature.

Source: Germaine Verner, "L'agriculture du Grésivaudan" (1937)

La vigne



À Lumbin, la vigne recouvrait entièrement le coteau jusqu'à la route nationale. La mairie a été construite sur l'emplacement d'un vignoble.

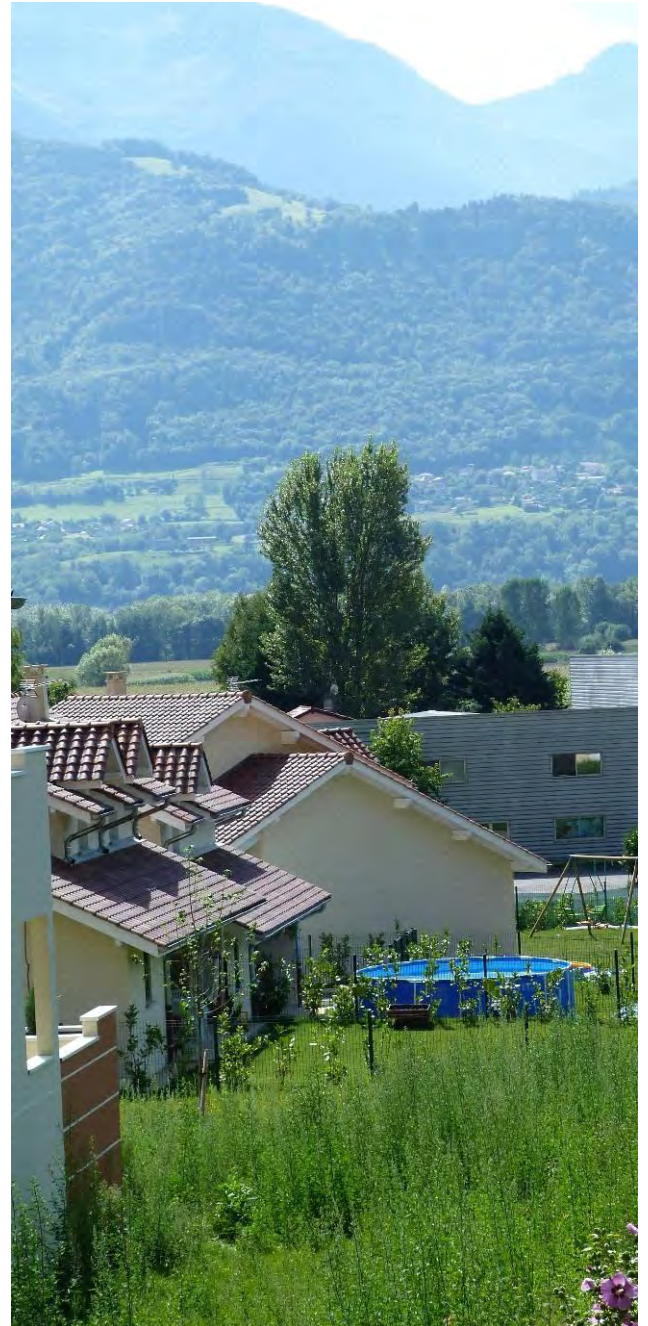
Même les blocs de rochers, descendus de la falaise, étaient palissés. Un gros travail d'épierrage a été nécessaire, témoin les « *clapiers* », monticules de cailloux encore présents ça et là dans le coteau.

En 1904, le lumbinois Pierre Chevrier obtint un troisième prix avec médaille de vermeil pour son rouge à l'exposition des vins de l'Isère. Les vins de Lumbin étaient des plus chers et des plus appréciés du Grésivaudan, ceux du coteau tout au moins.

Dans la plaine, la vigne est tout d'abord cultivée en « *hautins* ». Les ceps étaient plantés au pied d'arbres fruitiers ou d'érables champêtres. La vigne enveloppait la frondaison des arbres et la cueillette des raisins s'effectuait avec des échelles.

Les hautins disparaissent au début du 19ème siècle et cette vigne de plaine a été conduite en lignes sur perches de bois, tout d'abord maintenues par des échalas, puis sur fil de fer. Entre les lignes de vigne, on cultivait céréales, pommes de terre, betteraves fourragères. La vigne profitait de la fumure de ces cultures intercalaires.

Le sarto disparu



Le Sarto, étymologiquement Sartot, est la petite maison des vignes où le vigneron « serre tout » en plein vignoble. Il lui servait à entreposer les outils nécessaires aux travaux dans la vigne.

Celui ci-dessus était situé au début de la plaine, en contrebas de la route départementale actuelle.

Il a été remplacé par une piscine dans le lotissement du « Carré Guillaume »...

DES PERSONNAGES

Monsieur de Savoye et Isaac Blaise Grand-Dufay

Ces deux notables lumbinois ont participé à deux assemblées provinciales qui ont précédé la Révolution de 1789. Le deuxième a donné son nom à une rue de notre village.



Petit rappel historique:

La hausse du prix des denrées alimentaires - suite aux inondations de 1787 et aux mauvaises récoltes du printemps 1788, alimente la souffrance et l'effervescence du peuple. Au même moment, les Parlements provinciaux se mobilisent contre la réforme de Louis XVI qui tente de supprimer leurs prérogatives.

Le 7 juin 1788, les Grenoblois s'insurgent contre l'exil de leur Parlement en lançant tuiles et pierres sur la garde royale. C'est ce qu'on appelle «la Journée des tuiles », maintenant célébrée chaque année à Grenoble.

Après la Journée des tuiles, une assemblée représentative de la province du Dauphiné se tient à Vizille le 21 juillet 1788. Cette assemblée rassemble 491 représentants des Trois Ordres du Dauphiné.

Monsieur de Savoye y fut envoyé en qualité de député de Lumbin et membre de l'ordre du Tiers-État. (Voir document).

L'assemblée réclame la réunion des États-généraux de la province et celle des États-généraux du royaume.

Le Roi autorise la réunion des États-généraux du Dauphiné à Romans, dont les sessions se tiennent entre septembre 1788 et janvier 1789. **Isaac Blaise Grand-Dufay** (voir portrait) est délégué par les habitants de Lumbin pour les représenter.

Pour faire face à la crise, le Roi convoque les États-généraux du royaume pour le mois de mai 1789 à Versailles (Ceux-ci n'avaient pas été réunis depuis 1614). En juillet 1789, le peuple de Paris se révolte et c'est la prise de la Bastille...

Par la suite, **Isaac Blaise Grand-Dufay** fut Directeur de la « Poste aux lettres » de Grenoble de 1791 à 1797. Il eut le courage de s'opposer au Conseil Général de l'Isère (1792) et au conseil municipal de Grenoble (1793) qui avaient institué le contrôle du courrier en provenance de l'étranger. Il fut obligé de céder, sans pour autant perdre son poste.

(17)	
Noms des Villés, Bourgs & Villages.	Noms des Députés.
Villardbonnot	MESSIEURS , Jail.
Jarrie-le-haut	} Renaudon.
Jarrie-le-bas	
Echirrolles	
Champagnier	
Théys	{ Dorgeval. Brette , notaire.
Bourg de Vizille	{ Blanchet , curé. Durif. Boulon.
Revel	{ Démarc. Arvet.
Le Versou	{ Moulezin. Micoud.
Crolles	Berthieux.
Courenc	} Romain Mallein.
Saint-Ferjus	
Lumbin	De Savoye.
Montbonnot. Saint-Muris. St-Martin-de-Miséré. Meylan. Biviers. Saint-Iymier. Clefsnes. Saint-Nazaire. Bernin.	} L'abbé Jomaron. De Menon. Réal. Bigillon.
Touvet	
	Chabert , pere,



Louise Drevet (1836-1898)



C'est à Lumbin que se déroule la nouvelle "LE SAULE" écrite vers la fin des années 1860 par Louise Drevet, née Chaffanel à Grenoble en 1836. C'est une histoire d'amour et de coutumes du temps, le saule étant l'emblème de l'amour trahi...

Dès la première phrase de la nouvelle, Louise Drevet plante le décor :

"Donc, Lumbin en Graisivaudan a été dernièrement - comme l'on dit en style de faits divers - le théâtre d'une cérémonie aussi amusante pour ceux qui en ont été les auteurs que désagréable pour celui et celle en l'honneur

de qui cette cérémonie avait lieu".

Plus loin dans le texte, l'Allée des Tilleuls et d'autres détails font écho à notre village.

Mais pourquoi l'histoire de Louise Drevet nous conduit-elle à Lumbin?

Tout simplement parce qu'elle est l'épouse de Xavier Drevet, né à Lumbin en 1830. Ils fondent ensemble en 1864 le journal "Le Dauphiné", dont les articles portent sur l'alpinisme (qui naissait à cette époque), l'histoire locale et les stations thermales.

Xavier Drevet est directeur du journal. En 1869, il devient éditeur et, peu de temps après, il exploite une imprimerie à Grenoble au 14 de la rue Lafayette. Au 20ème siècle, le journal "Le Dauphiné" sera repris par la publication "Les Affiches de Grenoble et du Dauphiné" qui existe toujours.

Mais revenons à Louise Drevet : Elle publie de très nombreux ouvrages romancés concernant les légendes dauphinoises en se basant sur les histoires populaires conservées oralement dans les villages du Dauphiné. Ses contes sont lus dans toutes les écoles dauphinoises. Elle meurt en 1898. Xavier Drevet décède à son tour en 1904. Tous les deux sont enterrés au cimetière Saint- Roch à Grenoble.



Joséphine Debellemanière (1864-1964)

Mécène des vitraux de l'église de Lumbin



Joséphine était fille de Joseph Gallin-Martel et de Marie Elodie Dusseigneur, originaire de Lumbin. Joseph Gallin-Martel était militaire, c'est probablement pourquoi Joséphine est née à Héliopolis près de Constantine, en Algérie, le 12 septembre 1864. Elle vécut à Lumbin où elle mourut presque centenaire le 8 mai 1964. Elle a été enterrée au cimetière de Lumbin, auprès de son mari, Victor, décédé en 1931.

Femme dynamique, elle organisa des kermesses et des tombolas, elle monta des pièces de théâtre avec les enfants du village, dans le but de financer les vitraux latéraux de l'église de Lumbin (Vitraux de Balmet Père & Fils, Grenoble, exécutés entre 1930 et 1950).

Elle épousa son beau-frère Victor Debellemanière, devenu veuf de Pauline Alody Marie Gallin-Martel. Celui-ci avait trois enfants, Paul Victor (Colonel), Marie Rose Simone et Marthe Marie. Le vitrail de Sainte Marthe est probablement en l'honneur de cette belle-fille, qui était aussi sa nièce.

Elle broda les aubes et les chasubles pour le curé de la paroisse. Elle faisait le catéchisme et elle était bénévole à la Croix- Rouge.

En 1963 elle reçut la médaille de la Reconnaissance diocésaine des mains de l'archiprêtre du Touvet, le Père Simian.

Petites anecdotes sur sa vie à Lumbin:

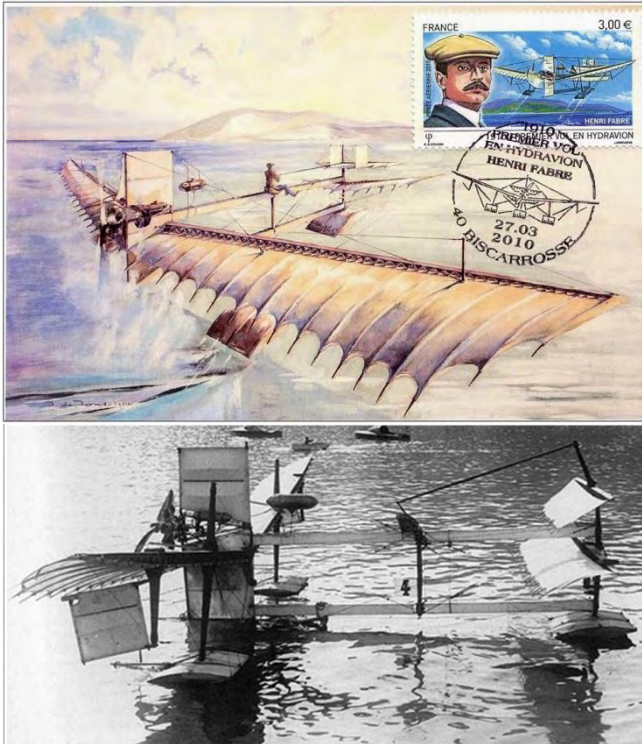
Attentionnée, elle est intervenue avec vigueur auprès du maire de l'époque (M. Ferrier) pour que la municipalité vienne en aide à une femme du village tombée dans la misère (Marie Terrat), afin qu'elle puisse avoir de quoi manger. L'histoire ne dit pas quelle suite a été donnée à cette démarche.

Pour les tombolas, ses petites favorites avaient la chance de pouvoir choisir leur lot avant le tirage...

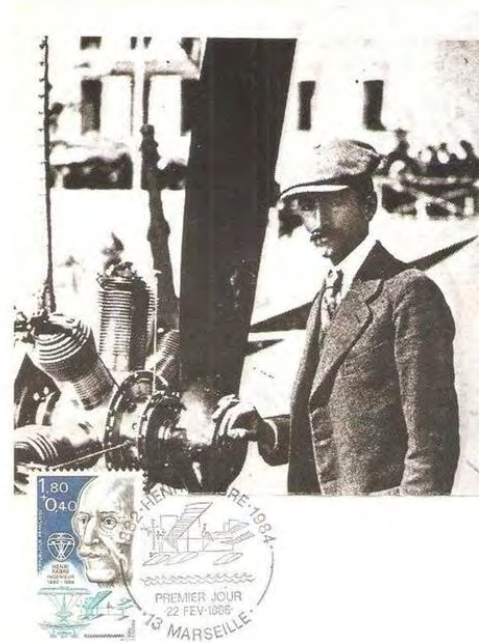


Source: Huguetta Cristea, 2016

Henri Fabre (1882-1984)



Le « canard »



Moteur rotatif, refroidissement par air, 7 cylindres en étoile, cylindrée 8 litres, puissance 50 chevaux à 1200 tours/minute, masse 76 kg.

Issu d'une famille de marins, Henri Fabre partage sa vie entre Marseille, où il est né, et Lumbin.

Très jeune, il s'intéresse à l'aviation qui en est à ses débuts. À 14 ans, le jeune garçon lance un planeur modèle réduit, de la falaise de Saint-Hilaire du Touvet, qui atterrit dans la plaine.

Henri Fabre obtient en 1906 son diplôme d'ingénieur.

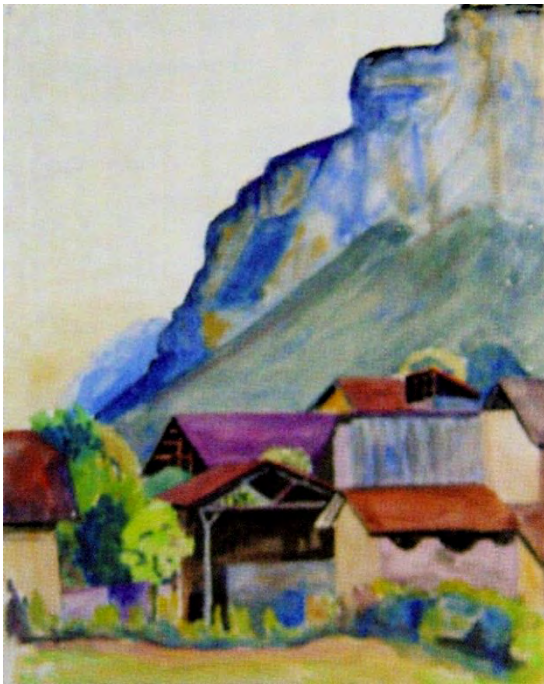
Il se consacre alors à la réalisation d'un hydravion et étudie à l'aide d'un bateau tous les paramètres nécessaires : voilure, aérodynamique, flotteurs et moteurs. Un moteur est monté sur une voiture afin d'étudier la propulsion par hélice. L'hélice est fabriquée à Lumbin et cet essai se fait à Lumbin.

Après plusieurs tentatives, son premier hydravion, le « Canard », décolle de l'étang de Berre le 28 mars 1910. Il réussit quatre vols consécutifs, dont un de 600 mètres.

Sur la fin de sa vie de centenaire, il a la joie d'assister aux premiers essais de vol en deltaplane à Lumbin.

Marguerite Cottave-Berbeyer (1904-1991)

Marguerite Cottave-Berbeyer, aquarelliste et miniaturiste, née à Villard-Bonnot en 1904, a vécu à Lumbin entre 1925 et 1930.



Son père, militaire, meurt en 1906 et sa mère va vivre à Grenoble avec ses quatre enfants. Pour compléter sa maigre pension de veuve d'officier, elle est engagée par le lycée de jeunes filles comme gouvernante de maisons louées pendant les vacances pour recevoir les grandes élèves qui ne peuvent pas rentrer chez elles ou qui n'ont pas de famille.

À partir de 1925, les vacances se passent à Lumbin. La maison est la dernière à gauche en sortant de Lumbin vers La Terrasse.

Marguerite aide sa mère dans la vie de la maison et elle exerce son art à l'occasion de promenades dans les environs.

Lumbin (point de vue à rechercher!)

Marguerite suit brillamment les cours d'Art Industriel de Grenoble de 1919 à 1925. Elle commence à exposer dans les galeries de Grenoble dès 1924. Chevalier des Palmes Académiques, elle est reconnue par l'Académie Européenne des Beaux-Arts.



Le Petit Lumbin
20 octobre 1927

Style original : jeu d'ombres et de fleurs.

DES DATES

Le 11 novembre 1943

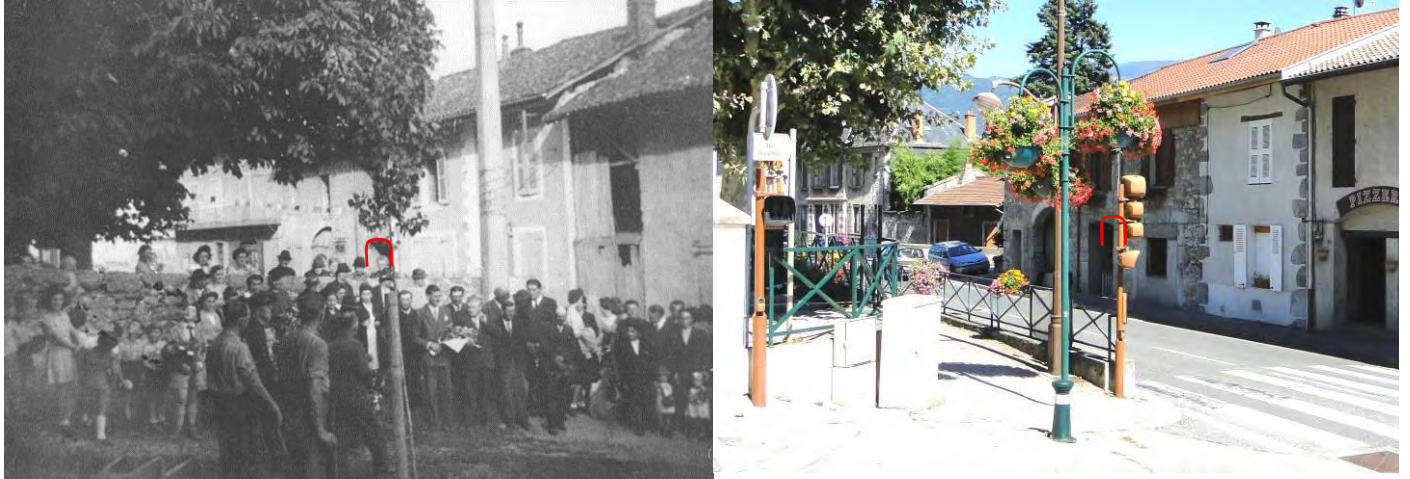
La victoire de 1945 n'est pas encore là, c'est encore l'Occupation, mais les anciens combattants de Lumbin ont le courage de célébrer celle de 1918.

Cette célébration a lieu au monument aux morts, dans le cimetière, en présence du maire, Henri Ferrier.

À Grenoble, la même bravoure s'est achevée dans le désastre. Ce même 11 novembre 1943, des patriotes se rendent au monument des Diables bleus du parc Paul-Mistral. Arrivés sur place, ils ont à peine le temps de déposer un bouquet qu'ils sont encerclés par les forces allemandes et six cents d'entre eux sont arrêtés. Deux mois plus tard quatre cents vont être déportés dans des camps de concentration. Sur ces quatre cents jeunes hommes de moins de trente ans, seuls cent deux reviendront vivants à la fin de la guerre.



L'arbre de la liberté en 1945



Un arbre de la liberté a été planté en 1945 à l'emplacement du parking actuel des commerces. L'opération a eu lieu dans de mauvaises conditions, aussi n'a-t-il pas survécu.

Ce ne fut pas le premier arbre de la liberté à Lumbin :

Le 13 août 1792, M. Ramel, le maire, requit le commandant des deux compagnies de volontaires du 5^{ème} bataillon de l'Isère de « vouloir commander la troupe aujourd'hui à 5 heures et demie précise pour assister conjointement avec la garde dudit lieu à la cérémonie de la plantation de l'arbre de la liberté sur la place publique dudit lieu à Lumbin le susdit jour ».

La place publique était à ce moment-là celle de l'église. Quant à l'arbre, il s'agit sans doute de l'énorme peuplier abattu aux environs de 1960 parce qu'il menaçait la sécurité.

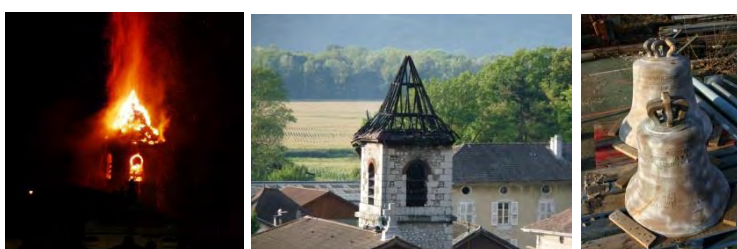
Le coulage des cloches de l'église en 2011

Dans la nuit du 4 au 5 août 2009, le clocher de l'église de Lumbin brûle. Les cloches se retrouvent au sol, fendues, inutilisables.

Dans le cadre des travaux de restauration de l'église, de nouvelles cloches sont fondues avec le bronze des anciennes. Cette opération a lieu en public dans la soirée du 15 avril 2011.

Le coulage de cloches en public n'est pas un événement courant, c'est pourquoi il a remporté un vif succès populaire. Il a été l'occasion d'une animation avec les écoles.

Les nouvelles cloches sont installées dans le clocher le 10 mai 2011.



L'incendie, les poutres calcinées et les cloches fendues

Coulé dans le bronze, les nouvelles cloches portent le nom des anciennes cloches, une effigie de Marie-Madeleine, patronne de la paroisse, ainsi que les inscriptions suivantes:

Grande cloche en SOL #:

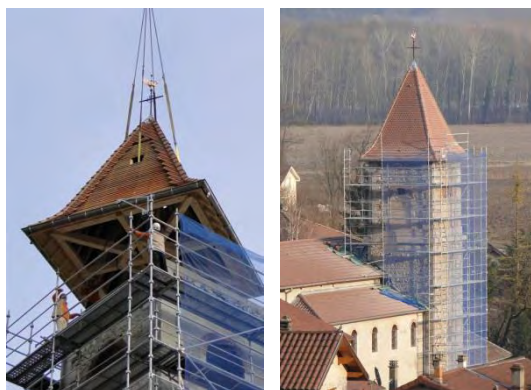
« Je suis Victoire née du feu de ma sœur Victoire (1833) »
« Parrainée par les Lumbinois et leurs amis »
« Je célébrerai l'Eternel de tout mon cœur, je raconterai toutes ses merveilles (Psaume 9) »

Petite cloche en Ré #:

« Je suis Marie Marguerite née du feu de ma sœur Marie-Marguerite (1833) »
« Parrainée par les Lumbinois et leurs amis »
« Joue bien et répète tes chants pour qu'on se souvienne de toi (Isaïe 23) »

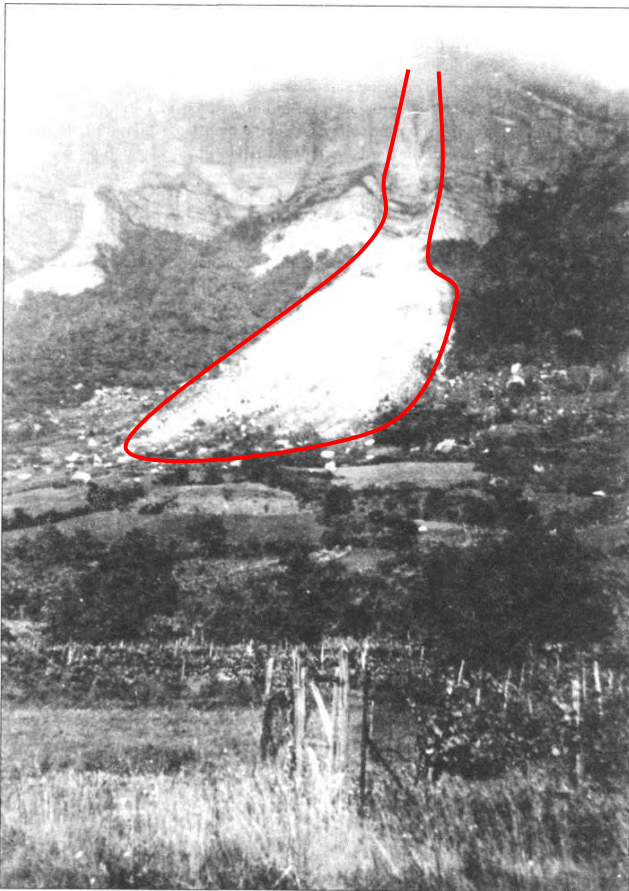


Le 15 avril 2011, coulage en public de Victoire et Marie-Marguerite



Le clocher retrouve son beffroi et ses cloches!

La falaise s'écroule en 1948 et 2002



Lumbin a été le théâtre de nombreux éboulements de la falaise. Des éboulements sont signalés en 1701 et au cours de l'hiver 1708-1709.

Dans la soirée du 20 août 1948 (photos de face et vue du ciel), les Lumbinois sont terrorisés par un bruit assourdissant. Ils sortent de chez eux abrités par des parapluies, car depuis une semaine il ne cesse de pleuvoir. Le village est enveloppé d'un épais nuage de poussière. A deux heures du matin, un nouveau vacarme se produit et des blocs parviennent près de la route. Une grosse frayeur, mais heureusement pas d'accident de personnes.

Le 02/01/2002, à 23h30, un bloc de 10m³ s'arrête contre une maison, chemin des Grangettes. Les habitants sont sains et saufs, mais la maison est fortement ébranlée ...

Engagés par la commune, la construction du merlon a mis l'ensemble du village à l'abri des risques émanant de la falaise.

La rentrée des classes en 1919



Les élèves de Lumbin en 1919. De gauche à droite. Les quatre gamins assis devant : (2) Adrien Pelloux. (3) Louis Poulat ; deuxième rang : (6) Andrée Poulat, (brune, robe blanche, cheveux longs), (8) Hélène Perazi (brune, robe noire) ; troisième rang : (1) Raymonde Duseigneur (debout, brune, cheveux frisés, robe noire), (5) Eugène Revol (le plus grand), (6) Auguste Guillaume, (8) Alfred Selon, (9) Madeleine Bertrand, (11) Charles Bare, (12) Renée Selon ; quatrième rang : (1) Marie Georges. (2) Renée Perrochat, (4) Melle Henriol, (7) Melle Chautain.

En 1919, à Lumbin comme ailleurs, on enterre les héros morts pour la France, mais la vie doit continuer. Pour apprendre à lire et à écrire, les enfants vont à l'école communale, située dans le bâtiment de l'actuelle mairie. Ils sont quinze garçons et quinze filles qui suivent des cours, garçons et filles séparés.

L'école est située, au rez-de-chaussée du bâtiment tandis que la mairie se trouve au premier étage.

L'instituteur est Émile Simillon. Il a aussi la fonction de secrétaire de mairie. Son épouse occupe le poste d'institutrice et fait la cuisine. Tous deux sont stricts et rigoureux. Un jour, un élève a dérogé aux règles. L'instituteur le prend par les vêtements et le fait passer par la fenêtre...autre temps, autres mœurs...

L'instituteur fait exécuter le nettoyage de la cour de l'école par les élèves. Ils ramassent les feuilles mortes, les marrons et leur coque pour l'allumage du poêle de la classe. À tour de rôle, les élèves ont la responsabilité de le nettoyer et de le regarnir pour le lendemain. On tamise les cendres, on trie le charbon non brûlé pour le remettre dans le poêle pour la flambée suivante.

L'école Freinet à Lumbin en 1947

À cette époque, l'école de Lumbin adopte la pédagogie Freinet. L'instituteur est Paul Trente.

Célestin Freinet est à l'origine d'une pédagogie fondée sur l'expression libre des enfants ; texte libre, dessin libre, correspondance interscolaire, imprimerie et journal etc., qui depuis les années 1930 se perpétue de nos jours.

Entre autres approches, celle de la dictée est typique. Chaque écolier doit rédiger à domicile un texte sur un sujet de son choix. Les textes sont corrigés collectivement en classe et les meilleurs sont publiés, sous la signature des auteurs, dans le journal de la "Coopérative scolaire". Les sujets choisis reflètent la vie du village à cette époque. Ils portent sur l'agriculture, l'élevage ainsi que sur des festivités et événements divers.

Les illustrations sont aussi l'œuvre des écoliers. Ils sont experts en linogravure, et quelles belles illustrations!

Source : Laurent Chevrier

AU PIED DES ROCHES

3

Le 11 FÉVRIER.

L'élevage à Lumbin.

A Lumbin l'élevage est peu important. Il y a très peu de chevaux car les grosses exploitations sont rares et aussi parce qu'il leur est difficile de travailler sur les pentes de la montagne.

Les vaches sont de toutes races. Beaucoup sont employées au travail.



CHEVAUX :

10



BOVINS :

Bœufs :

14

Vaches de travail :

27

Vaches laitières :

37

Génisses :

26



CHÈVRES env. :

50



MOUTONS env. :

27



PORCS env. :

25

AU PIED DES ROCHES

II

Le 25 FÉVRIER.

L'inondation.

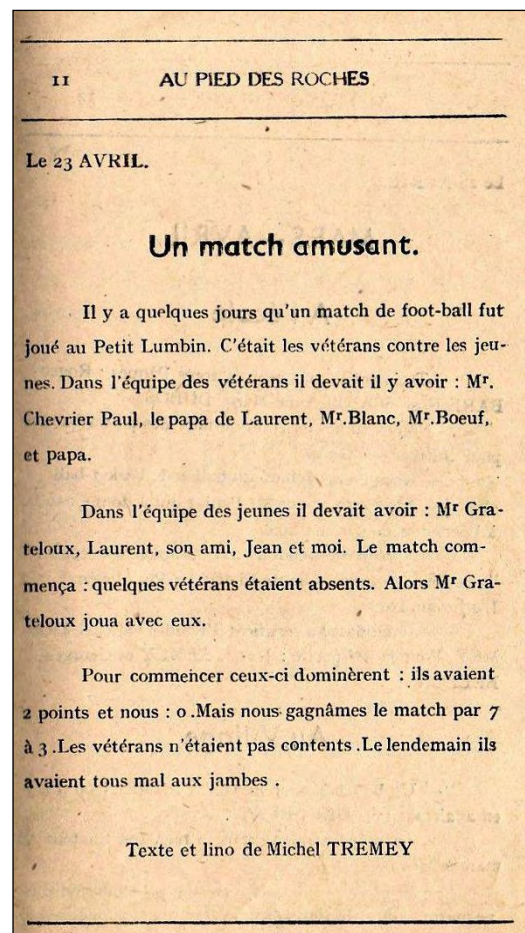
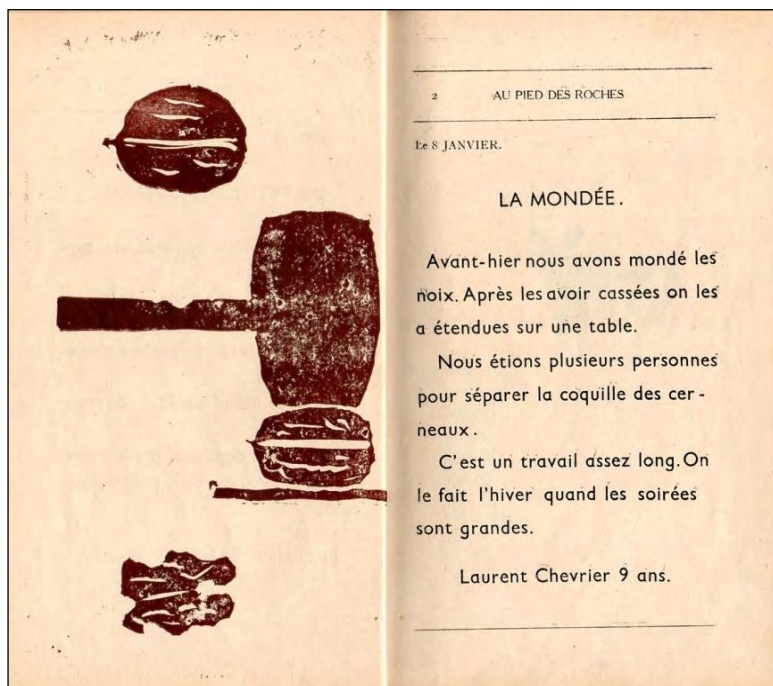
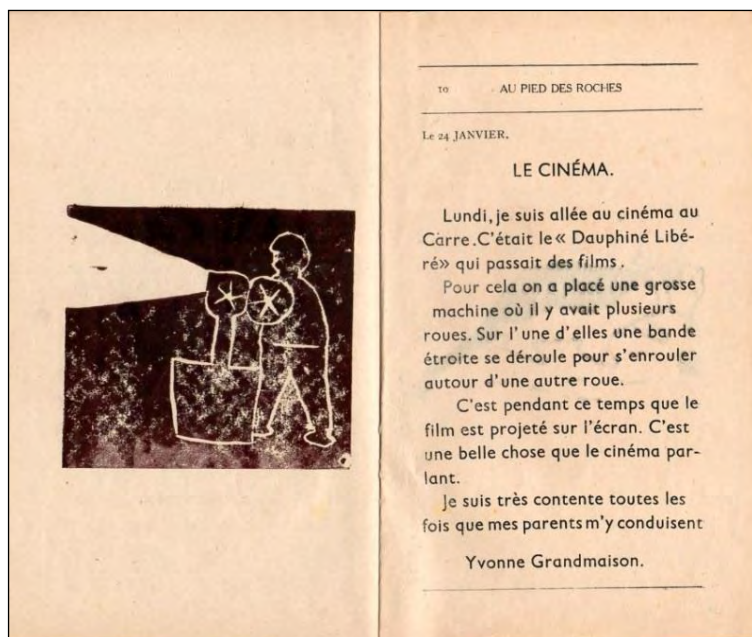
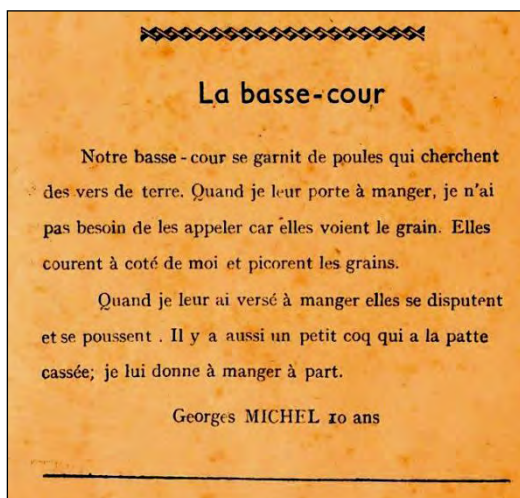
En 1944 il y a eu une inondation à Lumbin. La pluie s'était mise à tomber, l'Isère roulait de l'eau noire qui arrivait au niveau de la digue. Le canal débordait.

Le pont du ruisseau du Carre qui enjambe le canal avait été emporté. L'eau du ruisseau coulait dans le canal. Elle inonda la plaine de Lumbin. Toutes les cultures furent perdues. En allant voir l'inondation j'ai aperçu le squelette d'un chien emmené par l'eau.

A la Terrasse les gens qui allaient à Tencin traversaient le courant en barque. Cette inondation a fait beaucoup de dégâts.

Michel TREMEY.





D'AUTRES SOUVENIRS

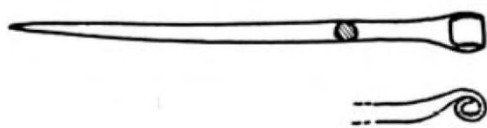
De la préhistoire à l'époque gallo-romaine

Les peuplements les plus anciens localisés au plus près de Lumbin furent découverts au col de Porte et au col du Coq, ils dateraient de 12000 à 8000 ans avant J.-C.

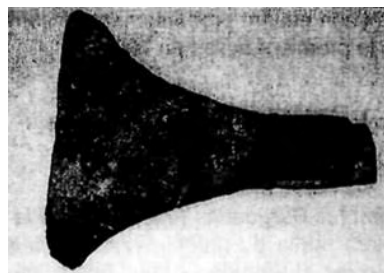
Le peuplement le plus ancien de la commune daterait quant à lui du néolithique, soit 2000 ans avant JC

Datant de cette époque, une hache en pierre polie fut retrouvée à Lumbin (dont on retrouve des exemplaires à Saint-Ismier et La Flachère). A cette époque les hommes ont commencé à défricher et à exploiter le Grésivaudan sur les contreforts de la Chartreuse

Puis, c'est l'âge du bronze dont on retrouve la trace grâce à une petite épingle à tête enroulée, trouvée au Petit- Lumbin. A cette époque, des ateliers de métallurgie devaient exister dans le Grésivaudan. Ensuite, ce fut l'âge du fer ; les habitants du Grésivaudan étaient alors les Ligures. Ils virent arriver les Celtes aux alentours de l'an -700, les célèbres Allobroges.



L'épingle en bronze, à tête enroulée, trouvée dans un champ autour du Petit-Lumbin



La hache en pierre polie conservée au musée Dauphinois

Les premiers combats entre Romains et Allobroges débutèrent vers -125 à Avignon, puis la domination romaine s'installe en Gaule. Le Grésivaudan fut rattaché à la narbonnaise puis plus tard à la viennoise. Le territoire était divisé en *pagi* ou canton qui avaient pour centre un *vicus* (une petite ville). Pour Lumbin ce fut Grenoble (Cularo).

Dans le Grésivaudan, il y avait une vingtaine de domaines ruraux cultivés, ou *fundus*.

Les Romains étaient de grands bâtisseurs de voie de communication. Les deux principales voies de la région reliaient Vienne à Milan et Vienne au mont Genève en passant par Grenoble. Afin de rejoindre ces deux grandes voies, une route secondaire traversant le Grésivaudan sur la rive droite fut construite. Elle prit le nom du chemin de l'empereur Aurélien (qui l'aurait réparée plusieurs fois, voire peut-être fait construire).

C'est peut-être cette voie qui a été découverte avec son dallage à l'est du hameau de « Petit- Lumbin » à proximité d'une villa avec thermes. Elle devait longer « Pouillant », « Camp Ferrant », les « Grangettes » et « Petit- Lumbin ». Elle passait ensuite au hameau de « Pouliot ».

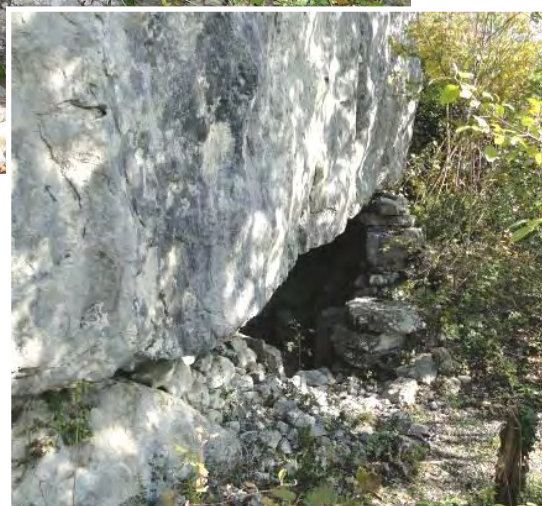
D'autres vestiges gallo-romains sont signalés :

- selon J. Bruno, emplacement d'une grande ferme gallo-romaine dont la majeure partie se serait située en contrebas de la route nationale
- au hameau du « Pouliot », non loin du tracé de la voie, une borne anépigraphie dite « romaine » mise à jour en 1957, à proximité de conduits et d'une vasque de 1,20 m de diamètre
- en 1970, mise à jour d'une partie d'exèdre appartenant à des thermes domestiques et une canalisation en béton de tuileau recouverte de tegulae (Tuiles plates)
- à l'est du « Petit- Lumbin », on aurait découvert une trentaine (ou une centaine) de monnaies de Néron à Constance II. De petits objets de bronze auraient été découverts au même endroit. Il s'agissait vraisemblablement d'un trésor.

On signale également la découverte d'un sesterce de Lucilla Augusta, d'un follis en bronze de Constantin et d'un silique en argent d'époque constantinienne

Source : Diagnostic PLU de Lumbin et carte archéologique de l'Isère - Jean Claude MICHEL

L'abri « vigneron »



Parmi les curiosités de Lumbin, qui connaît cet abri sous roche perdu dans les pentes ?

Du temps des vignes dans le coteau, les vignerons aménagent des abris en mettant à profit les surplombs que constituent ces « blocs basculés » tombés de la falaise.

Celui-ci se présente comme une cavité peu profonde dont le fond et l'entrée sont aménagés : la construction de murs en pierres sèches a permis de constituer une vraie pièce à vivre...

Le confort est spartiate mais suffisant pour prendre un peu de repos et « casser la croûte » au frais pendant les grandes chaleurs ou pour se mettre au sec lorsqu'une pluie survient ou même passer une soirée devant un feu de bois avant de dormir...

Les "Aragnou de Lumbin" et autres noms d'oiseaux...

*Pelaillard du Thouvet, rougnon de Gonsalvin,
Tacolé de Charneclo, epinglé de Tulin,
Eycharpi de Tensin, nargou de S. Halezro,
Chambarn de Lancey, gobio de S. Nazeyro.
Truan de la Terrassi, piro de Monbonon,
Trolliandé de Domena, enreña de Venon.
Aragnou de Lumbin, teytu de la Buiffeyri,
Tignou de Saint Martin, eyguemorte de Gevri,
Renouilliard de Moyren, peychou de Noyarey,
Glourion de S. Quentin, reneyou de Veurey,
Venteyre de Seysin, mocquou de Saffonageo,
Cocoare de Revel, opiniarro d'Euriageo,
Berlaude de Voreppe, orgueilleu de Bernin,
Sensue de Bivier, morgan de Fontamin,
Chassou de S. Ismier, boutacié de ver Crole,
Malavisa d'Eyben, fagoié d'Eychirole,
Fromagié de Chaireusa, & du Villard de Lan,
Canaïte du Sapey, chicanou de Meylan,
Machura du Canton près de l'eiga de Vensy,
Qui allà mieu chargea qu'un ano de Provensy :
Gotu de Clay, poussit de Varce & de Risset,
Goitru de Vannavei, matin de Pariset :*

Jean Millet (1600?-1675) est l'auteur d'une pièce en patois de Grenoble, la "Pastorale et Tragi-comédie de Janin", publiée pour la première fois à Grenoble en 1633.

Le résumé de l'intrigue est le suivant:

Janin se brouille avec Lhauda, sa bergère. C'est Amidor qui en devient amoureux et Lhauda répond à son empressement. De là, une grande discussion entre la mère de Lhauda, favorable à Amidor, et le père Piéro qui préfère Janin. De là aussi la jalousie de Janin qui, pour contrarier les amours d'Amidor et de Lhauda, emploie les menaces et fait usage de sa fronde. Puis il va implorer la puissance d'une sorcière auprès de qui il obtient les moyens de lancer un maléfice contre les deux amants. Mais le sortilège échoue: les deux amants sont unis et Janin se précipite du haut d'un rocher...

Dans ce texte, on trouve une tirade sur les villages de la région - vallée du Grésivaudan et au-delà, dans laquelle leurs habitants sont qualifiés avec des « noms d'oiseaux ».

On retiendra les gentillesse suivantes concernant les lumbinois et leurs voisins immédiats :

**L'Aragnou de Lumbin, qui serait hargneux et mauvais coucheur,
Le Pelaillard du Thouvet, qui serait avare et écorcherait un pou pour avoir sa peau,
Le Truan de la Terrasse qui serait sale et malpropre,
L'Eycharpi de Tensin, qui serait mal peigné et déguenillé,
Le Boutacié de ver Crole, qui serait buveur,**

Etc.

(Traduction d'après le Dictionnaire du patois des environs de Grenoble par Albert Ravanat -1911)

La stèle le long de la D1090

Il existe peu d'éléments historiques sur les croix à la croisée de nos chemins. Les informations sont souvent données par les inscriptions elles-mêmes. Les croix peuvent être dressées à plusieurs occasions : la commémoration d'événements tragiques, la fin d'une Mission (elles furent nombreuses à être érigées après la tourmente révolutionnaire. Les diocèses ont recouru à des missionnaires dont la tâche était de restaurer la pratique religieuse).

Une stèle en pierre gravée se trouve le long de la D1090, à droite en allant à Montfort, 150m avant le feu tricolore. Elle est surmontée d'une pièce en fonte qui fut la base d'une croix maintenant disparue.

La croix en fonte a dû être installée longtemps après la date figurant sur la stèle (1631)

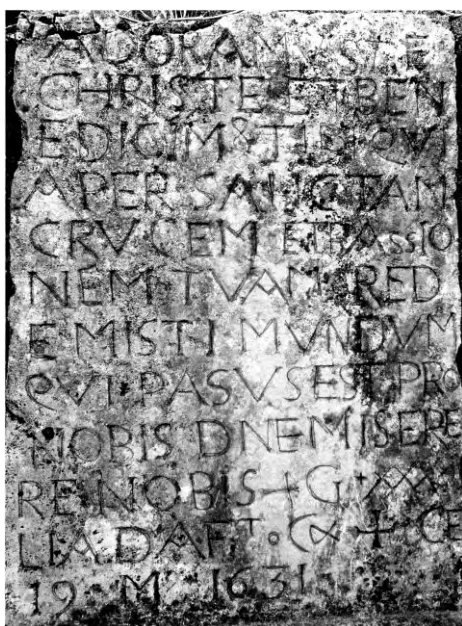


Stèle en pierre gravée surmontée d'une base de croix cassée identique à celle de Dions dans le Gard



Croix de Mission en fonte de Dions dans le Gard
Elle date de 1905

Il est possible de déchiffrer l'inscription qui est une prière du Chemin de Croix, mais la signature reste mystérieuse. Qui pourrait en donner la signification ?



ADORAMVS TE,
CHRISTE ET BEN
EDICIM TIBI QUI
A PER SANCTAM
CRVCEM ET PASSIO
NEM TVAM RED
EMISTI MVNDVM
QVI PASSVS EST PRO
NOBIS DNE MISERE
RE NOBIS + G + AA
LIADAF^T o Cα + CE
19 M 1631

Nous T'adorons, ô
Christ, et nous Te
bénéissons parce que par
la Sainte Croix et Ta
passion Tu as racheté le
monde. Toi qui a
souffert pour nous,
Seigneur, ai pitié de
nous. + G + AA
LIADAF^T o Cα + CE
19 mai (mars?) 1631

Les péripéties du bois de la Fessy

En ce début du XVIII^e siècle, les forêts de France doivent répondre aux exigences de la marine, de l'industrie ainsi qu'aux besoins de la population. C'est pourquoi les Ordonnances royales règlementent leurs exploitations.

En 1721, se conformant à la réglementation, Lumbin établit Louis Romanet comme garde pour la conservation de la forêt communale *de la Faissy* située au Petit-Lumbin, « *au Midi et au-dessus de la gorge du ruisseau de Lumbin* » et signifie aux Terrassons, par voie d'huissier, de ne point toucher à celle-ci.



Dès lors, les Lumbinois veillent jalousement à la préservation de leur forêt d'autant que le statut juridique leur permet de prélever bois à bâtir, à réparer et bois de chauffage...

Vif émoi des Lumbinois en cette fin d'année 1727 : La forêt communale est victime d'abus, aussitôt dénoncés en haut lieu.

Le 22 décembre de cette année, le premier consul de Lumbin, accompagné du garde et d'autres témoins, se rend au pied du « *Rocher* » et trouve les frères Jean et André Romanet, habitants au Carre « *ayant couper et voiturer quantités de bois et autre peysieux pour la vigne* » pris dans le Bois de la *Faissy*. S'ensuit alors une vive altercation, les Terrassons affirmant qu'ils n'ont pas l'intention de changer de pratique...

Les faits sont rapportés au sergent ordinaire du Mandement de La Terrasse (officier de justice) qui se rend aux domiciles des contrevenants. À chacun, il remet une assignation à comparaître devant les Commissaires des Eaux et Forêts pour être jugés et condamnés.

Et le bois de la *Faissy* retrouva sa sérénité pendant quelques temps, jusqu'en 1822...

Car cette année-là, sur demande du Préfet, la municipalité de Lumbin se trouve contrainte de s'acquitter des contributions concernant les réparations exécutées aux digues de l'Isère.

Sans aucune réserve financière, la municipalité doit recourir à la vente d'une propriété communale. Le choix se porte sur le bois de la *Fessy* dont la position très éloignée ne garantit pas « *de la dévastation à laquelle elle est en proie de la part des étrangers* » et qui assujettit la commune à la dépense d'un garde préposé à sa conservation. La vente partielle de ce bois permet de recouvrir en partie aux frais, cependant une somme de 1435 francs reste due...

Dans l'impossibilité d'honorer cette dette sans recourir à une nouvelle vente de bien communal, le conseil se réunit à ce sujet en septembre 1825. Mais cette fois-ci, le bois de *Fessy* échappe au démantèlement total. En effet, par ordonnance du 2 août 1826, le roi Charles X autorise les Lumbinois à vendre aux enchères publiques un terrain situé au mas de la Vache.

Le produit de la vente fut employé au solde de la contribution de la commune pour l'entretien des digues de l'Isère...

Étymologie : « *Faïsse* » serait un dérivé du latin « *fagus* » et désignerait un lieu où il y a des hêtres (fayards). Mais il existe une autre hypothèse sur l'origine du mot. Dans le patois alpin, « *fasse* » désigne une bande de terre entre deux bancs de rochers. Dans ce cas, le mot dériverait du latin « *fascia* » : bande, lisière. On retiendra que le lieu se prête aux deux acceptations.

Lumbin vu en 1857

**Par V. Brunet en 1857, dans
« Géographie historique, physique, politique, industrielle, commerciale, statistique
et pittoresque du département de l'Isère »**

CANTON DU TOUVET : 15 communes, population de 13 440 habitants.

Il s'étend, en longueur, sur la rive droite de l'Isère, depuis Crolles jusqu'en Savoie. Sol très fertile, se prêtant à toutes les cultures; cependant les terrains, essentiellement calcaires, du bas de la montagne craignent la sécheresse. Parmi les produits agricoles que fournit ce canton, nous citerons le vin et la soie, dont il se vend des quantités considérables ; le chanvre, le fourrage, les céréales et les noix. Les arbres fruitiers n'y sont pas en très grand nombre ; ils ont dû céder la place aux mûriers.

L'industrie manufacturière n'a pas une grande importance dans ce canton; elle y est représentée par un haut-fourneau qui traite le minerai de fer apporté de la rive gauche, par plusieurs filatures et un tissage de soie nouvellement établi.

Lumbin

Lumbin, relais de poste, petite commune au bas d'un immense rocher taillé à pic. Entre le village et la montagne, sur un plan très-incliné, s'étend un rideau de vignes bien exposées au levant et au midi; aussi la maturité du raisin est-elle très précoce dans cette commune. La curieuse cascade de Montfort sépare les montagnes de Lumbin de celles de Crolles.

Au-dessus de la plaine du canton, et dans une situation parallèle, se trouve un plateau élevé, nourrissant une population robuste et laborieuse. Ce plateau constitue le pays de montagnes du canton du Touvet.

Foires principales.

Dans ce canton, ainsi que dans toutes les communes de la rive droite de l'Isère jusqu'à Grenoble, on compte peu de foires; les seules que l'on puisse mentionner, comme ayant une certaine importance à cause de leur ancienneté, sont : la St-Martin, à Crolles, qui date du commencement du XVIIe siècle, et **la Madeleine, à Lumbin, qui remonte à 1567.**

Lumbin vu en 1900

**Par Jules Sestier en 1900, dans
« Le tramway Grenoble-Chapareillan et la vallée du Graisivaudan,
rive droite de l'Isère »**

La commune de Lumbin a été, entre toutes, la plus éprouvée par le phylloxéra, car son territoire comprend surtout des vignes et des marais; aussi sa population qui était en 1866 de 627 habitants est-elle descendue à 390.

Dans les chartes anciennes ce village portait le nom latin de Lumbino, et le Pouillé de 1497 y comptait 36 feux. Dans l'église une chapelle avait été fondée par le noble Michel Cassard.

Les Falastier, alliés des Brenin dont nous avons parlé, ont possédé des terres jusqu'au ruisseau de Lumbin, depuis le XIIème siècle. Nous avons vu aussi que les Simiane de La Coste ont porté parmi leurs titres celui de seigneurs de Lumbin. Guy Allard signale qu'il y a eu à Lumbin une famille noble du nom de Gautier, finie en 1626. Pendant les guerres de 1710 et de 1711, le maréchal de Berwick et aussi, en août 1743, le comte Pierre-Emé de Marcieu, lieutenant général des armées du roi, organisèrent un camp à Lumbin pour se trouver à la fois à portée du Fort- Barraux et de Grenoble, dans une position facile à défendre. Ce camp, en effet, avait sa droite appuyée à l'Isère, le front couvert par le ravin et le ruisseau, la gauche à la montagne et le village derrière le camp. La montagne est là très près de la route et de gros blocs de pierre en sont tombés autrefois dans les vignobles qui ont acquis de ce fait la réputation d' un vin potable en sortant de la cuve. Le hameau du Petit-Lumbin est situé au bord du ruisseau appelé du Carre ou de Lumbin qui descend par des cascade de la montagne et alimente une fabrique de ciment et une usine distribuant la lumière électrique dans les communes voisines depuis quelques années.

Du temps des messageries, le relais se trouvait à Lumbin.

Pendant les guerres de religion, c'est à Lumbin que le chef catholique de Gordes arrêta lui-même le 24 juin 1569, le terrible et sanguinaire baron des Adrets, qui était alors chef protestant.

Le 21 juillet 1809, le pape Pie VII amené d'Italie en France par ordre du gouvernement impérial fit halte à Lumbin où il logea dans la maison de M. le conseiller de préfecture Savoye, au bout de « l'Allée ».

Propriétés à signaler: Dufay, Grand, Courlot, Sappey, Genard, Clément.

Drôles de petites têtes...

Ces têtes insolites sont-elles grecques, étrusques, romaines, perses ou florentines ?

Ont-elles été trouvées à l'occasion de travaux de terrassement pour les nombreuses constructions qui poussent dans notre village ? Ont-elles été ramenées de loin par un Lumbinois explorateur et collectionneur d'antiquités ?

En fait, elles peuvent être vues par tous en se promenant dans Lumbin, à condition d'avoir un œil perçant...ou une loupe...

Où se cachent-elles ? À vous de trouver, et vous comprendrez !

